

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

# SOMMAIRE

<b>Le changement reste un combat</b>	<b>4</b>	<b>Le Pôle Vie associative</b>	<b>21</b>
<b>Les commissions nationales</b>	<b>6</b>	<b>Les régions</b>	<b>22</b>
Commission Asile	7	Alsace / Lorraine	24
Commission éloignement	9	Auvergne-Limousin	26
Commission Migrant	12	Bretagne / Pays-de-Loire	28
Commission Prison	15	Centre-Ouest	30
Commission Solidarités internationales	17	Franche-Comté / Bourgogne	32
<b>Communication</b>		Ile-de-France / Champagne Ardennes	34
<b>et développement des ressources</b>	<b>19</b>	Foyer International de Massy	37
Festival Migrant'scène	20	Languedoc-Roussillon	38
Archives histoire	20	Cada de Béziers	39
		Nord-Picardie	40
		Normandie	42
		Outre-mer	43
		Rhône-Alpes	45
		Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse	47
		Sud-Ouest	49

## Identité / Mission / Vie démocratique

Association loi 1901, La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, sont opprimés et exploités, et d'assurer leur défense quelle que soit leur nationalité, leur position politique ou religieuse. En particulier, elle a pour objet de combattre le racisme. (art 1 des statuts de La Cimade). Elle est la seule ONG française à intervenir auprès des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés sur toute la thématique de l'immigration.

### MISSIONS

#### ACCOMPAGNER, TÉMOIGNER, CONSTRUIRE...

##### **Accompagner, témoigner, construire...**

Accompagner les migrants et défendre leurs droits. La Cimade accueille dans ses permanences des dizaines de milliers de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Elle héberge également près de 200 réfugiés et demandeurs d'asile dans ses centres de Massy et de Béziers.

##### **Agir auprès des étrangers enfermés.**

La Cimade est présente dans plus d'une dizaine de centres et de locaux de rétention administrative pour aider les personnes enfermées à faire appliquer leurs droits. La Cimade est également présente dans une centaine d'établissements pénitentiaires.

##### **Construire des solidarités internationales.**

La Cimade apporte son soutien à des associations partenaires dans les pays du Sud autour de projets liés à la défense des droits des migrants dans les pays de transit, à l'aide aux réfugiés et aux personnes expulsées, ainsi qu'à la valorisation des migrants comme acteurs de développement et à la construction de la paix.

##### **Témoigner, informer et mobiliser.**

La Cimade intervient auprès des décideurs par des actions de plaidoyer et s'efforce d'informer et de sensibiliser l'opinion publique sur les réalités migratoires à travers le festival migrant'scène ou la revue Causes Communes. Elle construit des propositions pour changer les politiques d'immigration actuelles.



**100 000**

personnes conseillées,  
accompagnées,  
hébergées...



**11**

partenaires  
dans 6 pays du Sud



**131**

points d'accueil,  
permanences  
et programmes  
de formation au français



Près de

**2 500**

bénévoles  
actifs organisés  
en 83 groupes locaux  
dont 4 en Outremer  
dans 13 régions

La Cimade intervient  
dans 12 centres  
de rétention,  
4 locaux de rétention  
administrative  
et 75 prisons  
françaises.

## La Cimade une association organisée sur tout le territoire

La Cimade est une association portée par l'engagement militant de quelque 2 000 bénévoles et sympathisants, répartis en 83 groupes locaux et réunis au sein de 13 régions. Chaque région est dotée d'un conseil régional qui accompagne les groupes dans les domaines administratifs, financiers, de la formation et dans leur développement.

### Le conseil national

Composé d'une quinzaine de personnes élues par l'Assemblée générale, le conseil national de La Cimade a une mission d'orientation et garantit la mise en œuvre du projet de l'association et des orientations.

### Vie démocratique

L'assemblée générale est composée au plus de 120 membres. Quel que soit son nombre, elle comporte une moitié de membres équipiers bénévoles, un quart de membres équipiers salariés et un quart de membres titulaires. Les membres votent la politique générale de La Cimade, approuvent le rapport moral, financier et arrêtent les comptes annuels. Elle se prononce sur les vœux et recommandations proposées par les Assemblées régionales.

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien des donateurs de l'association qui garantissent son indépendance et sa liberté de parole.

la Cimade  
L'humanité passe par l'autre

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

[www.facebook.com/pages/La-Cimade](https://www.facebook.com/pages/La-Cimade)

[twitter.com/lacimade](https://twitter.com/lacimade)

# Le changement reste un combat



L'année 2012, avec l'élection d'un nouveau gouvernement, laissait espérer un véritable « changement » de la politique d'immigration qui avait été marquée ces dernières années par une brutalité inacceptable. Si le dialogue a été rétabli, des consultations organisées, le gouvernement n'a pas semblé prendre la mesure de l'urgence à réformer en profondeur l'ensemble de la politique d'immigration et d'asile comme en ont témoigné les quelques rapports et circulaires, largement insuffisants au

regard de l'attente de milliers d'hommes et de femmes confrontés aux refus arbitraires des préfectures, expulsés sans pouvoir faire valoir leurs droits ou contraints de survivre dans des conditions indignes. Cette attente encore déçue du changement a marqué cette année 2012.

Cependant, répartis dans toute la France, au travers de 131 permanences d'accueil, des établissements de Béziers et de Massy, mais aussi présents activement dans les lieux de privation de liberté, engagés dans les partenariats au Maghreb et dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, les plus de 2 500 équipiers bénévoles et 96 salariés de La Cimade n'ont pas ménagé leurs forces et se sont investis avec ténacité dans l'accomplissement de leurs missions.

Les actions d'accompagnement et de défense des droits des personnes migrantes ou réfugiées qu'ils conduisent face à ces défis restent toujours aussi amples et variées. La grande force de La Cimade réside dans le dynamisme de ses équipes, le militantisme des bénévoles, leurs compétences acquises au terme d'une formation rigoureuse.

Car pour répondre aux besoins d'accompagnement des migrants, comme des réfugiés, pour assurer la défense de leurs droits, avec un environnement politique et social de plus en plus difficile, il faut une mobilisation complète de tous les salariés et bénévoles.

L'image exemplaire qu'ont laissée

les équipes engagées depuis près de 70 ans constitue une incitation permanente pour plus de dévouement et plus de compétence au service des étrangers ; plus de dévouement car il est de plus en plus indispensable de pallier les manques de plus en plus fréquents des services publics, tant locaux que nationaux, plus de compétence car il est de plus en plus difficile de faire respecter un droit des étrangers de plus en plus complexe. Le travail en équipe et la priorité reconnue à la formation permettent de faire face à ces défis, mais il faut aussi mutualiser les expériences, aussi bien en prison ou en rétention que sur le terrain dans les permanences, harmoniser les modalités de participation aux actions collectives, tant au niveau régional qu'au niveau local.

C'est en veillant à rester fidèle à sa liberté d'action et de parole que La Cimade a développé ses actions de plaidoyer, en multipliant réunions publiques, conférences-débats, spectacles, projections de films et discussions, publications, manifestations, etc... Mais aussi en intervenant auprès des responsables politiques, des parlementaires autant qu'auprès des responsables administratifs de tous les niveaux. Son thème principal : l'hospitalité due aux étrangers.

Enfin, soucieuse de donner à ses démarches les meilleures chances de succès, La Cimade a multiplié les échanges et les messages communs avec ses partenaires, du monde associatif comme des mouvements et églises. Car c'est avec leur aide que nous réussissons à organiser l'écoute des migrants pour qu'ils se prennent en compte eux-mêmes. ■

**L'image exemplaire qu'ont  
laissée les équipes engagées  
depuis près de 70 ans  
constitue une incitation  
permanente pour plus  
de dévouement et plus  
de compétence au service  
des étrangers**

**Patrick Peugeot**  
Président de La Cimade

# Des terrains d'expertises multiples

**D**éfinies par le Conseil national comme espace principal d'élaboration, d'échange et de mise en œuvre des engagements de La Cimade, les commissions facilitent le travail commun des militants salariés et bénévoles, issus des services nationaux et des régions.

Mises en place pour répondre à la diversité des actions menées par La Cimade, les commissions travaillent sur plusieurs domaines d'expertises et d'interventions, à savoir l'asile, les migrants, l'éloignement, la prison, les solidarités internationales.

Les commissions partagent des objectifs et des missions communes. Elles travaillent ainsi à l'élaboration de propositions de positionnement politique, développent des actions de plaidoyer afin d'influencer les lieux de pouvoir et de décisions, assurent la mutualisation des pratiques, outils et analyses, réalisent des publications, assurent un soutien technique aux militants de La Cimade et contribuent à leur formation.

L'ensemble des commissions se réunit régulièrement en « inter-commission », afin de traiter les problématiques transversales et de décloisonner notre approche des migrations.

## Défendre les positions de La Cimade

Au cours de cette année 2012, La Cimade a participé ou sollicité de nombreuses rencontres avec les différents ministères pour faire valoir ses constats et positions, seule ou dans un cadre inter-associatif : des rencontres ont ainsi eu lieu avec les ministères de l'Intérieur, de la Santé, de la Ville, des Outre-mer, des droits des Femmes, du Développement, à Matignon ou encore auprès du secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale des affaires sociales.

Des actions de plaidoyer ont aussi été menées auprès des parlementaires dans le cadre de plusieurs projets de loi ou de rencontres visant à échanger sur la politique en matière d'immigration et sur les stratégies à mener. En raison du renouvellement, pour moitié du Sénat en septembre 2011 et de l'Assemblée nationale à 40% en juin 2012, La Cimade a fourni un travail conséquent

d'identification des parlementaires qui pourraient être sensibles à ses revendications.

L'équipe inter-commission a participé activement à l'élaboration de documents ou publications utiles pour dénoncer les politiques publiques et les pratiques administratives. Depuis mai 2012, plusieurs communiqués ont été publiés pour interpeller le président de la République et le nouveau gouvernement sur la nécessité de réformes urgentes et profondes en matière de politique d'immigration.

## Un travail en appui avec les principaux réseaux

Depuis toujours La Cimade travaille en collaboration avec la société civile et est présente dans de nombreux collectifs au plan national et international. En 2012, les membres de l'équipe inter-commission ont contribué à nourrir les actions et les positions de réseaux inter-associatifs comme la commission « accueil de l'étranger » de la Fédération de l'entraide protestante, les associations d'entraide et de solidarité de la Fédération protestante de France ou les associations du « Vivre ensemble » (Secours Catholique, Emmaüs, ATD Quart Monde, CCFD, Médecins du Monde, Cimade).

Une mission exploratoire réunissant les commissions Eloignement, Migrants et Solidarités Internationales a été menée en juin 2012 avec l'association haïtienne GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés) en Haïti, Guyane et Guadeloupe afin d'évaluer la situation des Haïtiens dans les départements français d'Amérique et les entraves à leurs droits, en lien avec les questions d'état civil.

## Renforcer les équipes en 2013

En 2013, afin d'accompagner les régions dans la mise en œuvre de leurs actions, deux nouveaux postes seront créés, respectivement en janvier et juillet 2013 sur les questions européennes d'une part et sur les questions relatives aux personnes victimes de violences/femmes d'autre part. Rattachés à l'inter-commission en raison de leur nature transversale, ces nouveaux postes auront pour principales missions d'assurer la formation des militants de La Cimade, de développer le travail en réseau et de contribuer à l'élaboration du positionnement de l'association, aux actions de plaidoyer et de sensibilisation. ■



## Commission asile

**La crise du dispositif de l'asile en France s'est accentuée au cours de l'année 2012. Avec 61 468 demandes d'asile enregistrées, la demande d'asile a augmenté de 7% par rapport à 2011. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a pris près de 60 000 décisions. Leur délai d'instruction est en moyenne de 186 jours, 12 de plus qu'en 2011. La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) statue, quant à elle, en environ 9 mois.**

**E**n amont de l'OFPRA, la phase préalable de l'admission au séjour par les préfetures connaît de très graves dysfonctionnements. La majeure partie d'entre elles ne respectent plus le délai impératif de quinze jours et convoquent les demandeurs dans un délai de plusieurs semaines ou mois sans qu'ils puissent saisir l'OFPRA. Le gouvernement précédent a utilisé l'arme des procédures d'exception (procédures Dublin, extension de la liste des pays d'origine sûrs, utilisation du nouveau cas de refus de séjour pour dissimulation d'identité ou parce que les empreintes des demandeurs sont illisibles) pour tenter de diminuer le nombre des demandes. Près de 40% des demandes ont été ainsi traitées. Fin 2012, aucune modification législative n'avait été apportée par le nouveau gouvernement, notamment pour créer un recours suspensif pour toutes les procédures. La saturation du dispositif national d'accueil s'est aussi accentuée : malgré les 21 500

places, seules 13 800 personnes entrent dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). La création de 4 000 places en 2013-2014 ne saurait résorber cette crise, d'autant que la Cour de justice de l'Union européenne de Luxembourg a rappelé que les mesures d'accueil devaient être fournies à tous les demandeurs d'asile.

### Former et mutualiser des pratiques

La commission Asile s'est réunie à cinq reprises en 2012 pour assurer des formations juridiques, des mutualisations de pratiques et l'élaboration de positions de La Cimade. Ont ainsi été abordées la question du dispositif d'accueil (mars), de l'aide juridictionnelle à la CNDA (juin), les positions de La Cimade pour une réforme du droit d'asile (octobre) >>>

## L'année 2013 sera également marquée par la transposition de la directive dite « qualification » avec l'introduction de la notion de « genre » dans l'appartenance à groupe social »

» et les audiences de la CNDA (novembre). Une rencontre s'est déroulée à l'OFPRA en septembre. Enfin, en lien avec la commission Migrants, une commission spéciale a été organisée sur la question du contentieux des visas (notamment de familles réfugiés).

Dans le cadre d'un partenariat avec le HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés), des formations ont été dispensées en régions : sur la CNDA et les conditions d'accueil (en avril à Toulouse), sur la procédure OFPRA-CNDA (en mai à Besançon) et sur le règlement Dublin II (en septembre à Bordeaux, novembre à Paris et décembre à Lille)

Les formations sur le droit d'asile et les recueils de jurisprudence portant sur l'admission au séjour et sur les conditions matérielles d'accueil ont été mises à jour. 6 bulletins sur l'actualité juridique liée à l'asile ont été diffusés auprès des bénévoles.

### Les actions juridiques au niveau national

L'année 2012 a été marquée par le phénomène des procédures prioritaires dues à l'illisibilité des empreintes des demandeurs et de ses conséquences. Près de 500 demandeurs ont été déboutés de leurs demandes sans examen individuel. La commission Asile a travaillé sur un certain nombre de modèles de contentieux (en particulier en référé liberté).

En mars 2012, a eu lieu l'audience de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur la question préjudicielle, posée par le Conseil d'Etat en avril 2011, sur l'application de la directive européenne sur l'accueil aux demandeurs d'asile « Dublinés ». Dans son arrêt du 27 septembre 2012, la CJUE a reconnu le droit aux conditions d'accueil de ces demandeurs, à l'encontre de la pratique nationale.

La Cimade et les associations de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) ont fait suspendre puis annuler la note du directeur de l'OFPRA enjoignant ses services à rejeter sans examen les

demandes d'asile déposées par des personnes « aux empreintes illisibles » et a fait annuler un décret sur les conventions des CADA.

La Cimade est intervenue volontairement 11 fois devant le juge des référés du Conseil d'Etat sur des questions portant sur la procédure Dublin, les « empreintes inexploitable » et les conditions d'accueil des demandeurs d'asile.

En lien avec les associations de la CFDA, elle a saisi le Conseil d'Etat d'un recours en annulation contre le « référentiel » des plateformes d'accueil des demandeurs d'asile.

### Des actions de plaidoyer et les publications

La Cimade participe depuis sa création à la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA). Cette dernière a réalisé, en 2012, une enquête pour dresser l'état des lieux des conditions d'accueil des demandeurs d'asile avec notamment les conséquences de la saturation du dispositif de premier accueil dans les préfectures, dans les plateformes d'accueil et dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Cette enquête a donné lieu à la publication d'un rapport en février 2013.

La commission Asile a également élaboré des propositions pour une réforme du droit d'asile visant à simplifier la procédure qui ont été approuvées en octobre 2012 par le Conseil national de La Cimade et diffusées depuis.

### Vers de nouvelles réformes pour 2013

L'adoption d'un nouveau régime législatif au niveau européen (adoption du « paquet asile ») et la crise manifeste du dispositif français doivent conduire à une profonde réforme du dispositif français tant au regard des procédures (suppression de la procédure prioritaire, renforcement du rôle de l'OFPRA), que de la réforme du dispositif d'accueil (accès généralisé aux CADA, réforme de l'allocation temporaire d'attente, droit au travail).

L'année 2013 sera également marquée par la transposition de la directive dite « qualification » avec l'introduction de la notion de « genre » dans l'appartenance à un « groupe social » pour reconnaître la qualité de réfugié, notamment en ce qui concerne la protection internationale à reconnaître aux victimes de la traite des êtres humains. Cette question sera l'objet d'une audience de section du contentieux du Conseil d'Etat avec une intervention volontaire de La Cimade. ■



# Commission éloignement

**Avec l'arrivée du nouveau gouvernement en mai 2012, La Cimade a fortement revendiqué la nécessité de changer le cap de la politique d'immigration, notamment dans le domaine de l'enfermement et de l'éloignement des personnes étrangères. La machine à expulser a cependant continué à tourner à plein régime, en particulier dans les départements d'outre-mer. La première loi sur les questions d'immigration promulguée a d'ailleurs consisté à remplacer la garde-à-vue par la retenue administrative afin que le dispositif d'expulsion via la rétention puisse continuer à fonctionner.**

Les atteintes multiples aux droits des personnes étrangères enfermées et expulsées, et la quasi-impossibilité d'obtenir qu'ils soient respectés par le biais de la médiation, continuent à générer un contentieux très important et complexe. Cette situation a conduit La Cimade à organiser des formations en droit administratif pour renforcer les capacités de ses salariés et bénévoles.

L'arrivée du nouveau gouvernement a également induit une détérioration du droit à la santé des personnes étrangères gravement malades, parfois expulsées alors qu'elles étaient autrefois protégées. Les ministères de la Santé et de l'Intérieur ont cautionné et favorisé cette dégradation en pleine connaissance de cause. En réponse, La Cimade a développé de nombreuses actions, en particulier de formation interne et de mutualisation avec ses partenaires associatifs.

## Pour un respect des droits fondamentaux

Dans toutes les régions de France, les personnes migrantes sous le coup d'une mesure d'éloignement ont bénéficié d'une assistance juridique et/ou d'un accompagnement administratif apporté par les équipes de La Cimade. Des campagnes d'observation ont été menées au sein des tribunaux pour inciter la magistrature à un traitement impartial des étrangers et analyser leur fonctionnement.

Présents en 2012 dans 12 centres de rétention administrative<sup>1</sup> et 4 locaux de rétention<sup>2</sup>, les bénévoles et salariés de La Cimade ont aidé plus de >>>

1 Guyane, Mayotte, Guadeloupe, La Réunion, Mesnil-Amelot, Rennes, Bordeaux, Hendaye, Toulouse, Perpignan, Sète et Nîmes.

2 Cergy, Ajaccio, Saint-Louis et Tours.

>>> 11 000 personnes enfermées à exercer leurs droits, dont 9,8% de femmes ; veiller aux conditions matérielles de cette privation de liberté ; témoigner vers l'extérieur et agir en réseau avec l'ensemble des acteurs qui luttent contre l'enfermement des étrangers et pour la défense de leurs droits.

En 2012, l'usage de la garde à vue, basée sur le délit de séjour irrégulier, et ce délit lui-même, sont devenus illégaux. D'abord grâce à des jurisprudences des plus hautes juridictions françaises et européennes que La Cimade a contribué à obtenir. Ensuite, avant que la loi ne soit réformée début 2013, par la défense au cas par cas des personnes enfermées en rétention dont des centaines ont ainsi été libérées par les juges judiciaires. Plus largement les actions contentieuses conduites par La Cimade sur le terrain ont visé le respect des

**[...] la multiplication des lieux d'enfermement invisibles, où les personnes étrangères ne sont pas ou peu défendues fera l'objet d'une attention accrue [...]**

droits fondamentaux de personnes migrantes enfermées abusivement, parfois avec des enfants ou en dépit de leur droit d'asile, de vivre en famille, de mener une vie privée normale et digne, de ne pas subir de mauvais traitements en cas de retour dans leur pays d'origine et de circuler librement (en particulier pour les Roms roumains en Europe).

Un important travail contentieux a également été mené dans les départements d'outre-mer caractérisés par un très difficile accès aux juges en raison d'une législation et des pratiques qui privent les personnes enfermées et expulsées de possibilités d'exercer des recours face à des décisions administratives stéréotypées et expéditives. Ce travail initié de longue date et renforcé en 2012 aura notamment permis d'obtenir fin 2012 une importante décision de la Cour européenne des droits de l'Homme (arrêt De Souza Ribeiro) estimant qu'un réel contrôle des juges est obligatoire et que les particularités des contextes locaux ne constituent pas une raison pour y déroger.

## FOCUS

### Mayotte, département français hors des lois de la République

Cette situation caractéristique de l'Outre-mer trouve son comble à Mayotte. Les personnes migrantes, venues des îles voisines historiquement rattachées à la région où les circulations ont toujours eu cours, sont enfermées massivement dans un centre de rétention complètement hors normes. 16 700 personnes étaient ainsi expulsées en 2012, sans rencontrer de juges pour la quasi-totalité. En outre, Mayotte demeure le seul département où les mineurs continuent à être enfermés en rétention systématiquement, en dépit de leurs droits fondamentaux et de la législation.

La Cimade a très activement documenté et dénoncé le phénomène, tant auprès de l'opinion publique que des décideurs, réclamant que les droits de ce département (et de ceux d'outre-mer) soient alignés au régime en vigueur dans les autres départements de la République.

La Cimade a organisé un colloque au Sénat en décembre 2012 en partenariat avec l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) et le réseau Migrants outre-mer (MOM). Ce colloque a donné lieu à la publication d'une brochure pédagogique et d'actes détaillés.

### Dire pour combattre

L'Outre-mer a été un axe privilégié de la communication et du contentieux menés par La Cimade en 2012. Cette parole publique a porté sur les atteintes spécifiques aux droits évoqués ci-avant, ainsi que sur la reprise par la France des expulsions des Haïtiens vers un pays pourtant en pleine déliquescence suite aux catastrophes naturelles qui l'ont frappé.

Courant 2012, le nouveau gouvernement a publié un appel d'offres remettant profondément en cause la nature de la mission d'aide à l'exercice des droits des étrangers en rétention. Mise en cause de l'indépendance des associations, contrôle et sanctions prévues à leur égard, restrictions des modalités d'exercice des droits des étrangers, baisse considérable des budgets, cette première copie a sidéré les défenseurs des droits de l'Homme. La Cimade a mené un long travail, auprès du gouvernement, des parlementaires, de la presse pour obtenir que ces conditions soient revues. In fine, la copie a été modi-



fiée en profondeur. Elle constitue néanmoins une dégradation des moyens dédiés à ce travail fondamental, dans un contexte où les lois répressives du précédent gouvernement sont toujours en vigueur.

Dans le cadre des discussions de la loi sur la retenue administrative en remplacement de la garde-à-vue, La Cimade a fait entendre auprès des parlementaires son opposition à ce texte et la nécessité de rétablir en urgence l'intervention du juge des libertés et de la détention dans les premières 48 heures.

La Cimade a également été auditionnée à maintes reprises par des parlementaires et des membres du gouvernement en vue des réformes prévues en 2013. Ont notamment été rappelées les nécessités d'aller vers la fin de l'enfermement des étrangers et leur expulsion.

Les rapports et les propositions de l'association ont aussi été portés à la connaissance d'autorités administratives indépendantes telles que le Défenseur des droits, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté ou la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Le rapport national inter-associatif sur la rétention, publié en novembre 2012, a marqué un temps fort de cette communication largement repris par la presse.

## Perspectives 2013

Le marché de l'aide à l'exercice des droits des étrangers placés en rétention sera redéfini courant 2013 pour la période 2014-2016. La Cimade restera vigilante sur l'évolution des conditions car elles ont un impact majeur sur les droits des personnes enfermées.

Les réformes législatives programmées devraient reconsidérer les modalités du contrôle des juges sur la rétention. La Cimade soutiendra ses revendications d'un contrôle plus rapide, étendu et systématique de la part des juridictions administratives et judiciaires. Ainsi que la nécessité d'une réforme de fond beaucoup plus ambitieuse pour rompre avec une politique d'enfermement et d'éloignement forcé.

Enfin, la multiplication des lieux d'enfermement invisibles, où les personnes étrangères ne sont pas ou peu défendues fera l'objet d'une attention accrue de l'association. ■



## Commission migrants

Les personnes rencontrées dans le cadre des permanences de La Cimade dans toute la France, y compris en Outre-mer, vivent pour la plupart depuis plusieurs années en France. Elles sont venues faire leurs études, chercher du travail ou retrouver des membres de leur famille. Elles présentent des critères de vulnérabilité liés à l'exil et à la précarité de leur situation administrative : beaucoup d'entre elles sont dépourvues de titre de séjour soit parce qu'elles ont été déboutées de leur demande d'asile, soit parce qu'elles ont perdu leur droit au séjour, ou encore parce qu'elles sont restées en France après un court séjour. De nombreuses personnes sont également en possession de documents administratifs qui ne permettent pas de vivre décemment : convocations en lieu et place des récépissés prévus par la réglementation, autorisations provisoires de séjour de 3 à 6 mois sans autorisation de travail automatique au lieu de cartes de séjour d'un an avec droit au travail, difficulté d'accéder à la carte de résident, valable dix ans, qui dépend de la libre appréciation du préfet.

**A** lors que ces pratiques se sont généralisées ces dernières années, les réformes législatives sont venues les encourager plutôt que les contrer : les hypothèses légales de délivrance d'autorisation provisoire de séjour, à la place de la carte de séjour temporaire, se sont multipliées, et les situations, où le préfet doit délivrer un titre de séjour de plein droit, laissent progressivement la place à un entier pouvoir discrétionnaire.

Sur le terrain, les dysfonctionnements des préfectures sont observés dans plusieurs départements. Plusieurs préfectures pratiquent des « numerus

clausus » au moment du dépôt des demandes de titres de séjour. En l'absence de listes de pièces justificatives établies au niveau national, chaque

Sur le terrain,  
les dysfonctionnements  
des préfectures sont observés  
dans plusieurs départements.

préfecture ajoute les documents qu'elle souhaite, ce qui donne lieu à de nombreux refus d'enregistrement des demandes de titres.

Les actions face à ces blocages vont du dialogue avec l'administration, quand celui-ci est possible, au recours contentieux, en passant par des courriers et des campagnes d'observation (Seine Saint-Denis, Bordeaux, Grenoble).

## Formations dispensées

Chaque année, plusieurs types de formations sont organisés dans le cadre de la commission Migrants. Les formations de formateurs, à destination des membres de la commission, permettent le transfert de compétences et de connaissances dans toutes les régions de La Cimade. Cette année, ces formations ont porté principalement sur : l'accès aux principaux droits sociaux et la condition spécifique aux personnes étrangères de la condition de régularité de séjour, avec le CATRED<sup>1</sup> ; le travail avec les assistants sociaux (compréhension de l'organisation du travail social pour bien orienter les personnes), avec une collègue travailleuse sociale au Centre international de La Cimade à Massy ; la circulaire du 28 novembre 2012 mettant l'accent sur quatre situations qui ouvrent droit à la délivrance d'un titre de séjour pour des personnes qui vivent en France (les parents d'enfants scolarisés, les conjoints d'étrangers entrés en France hors regroupement familial, les jeunes majeurs et les travailleurs sans papiers), avec une analyse du texte à la lumière du droit existant<sup>2</sup>.

Des formations spécifiques ont par ailleurs été dispensées à la demande des régions. Ce fut le cas en Centre-Ouest sur l'articulation entre le droit au séjour et les mesures d'éloignement après la réforme du 16 juin 2011, en Franche-Comté Bourgogne, sur le droit au séjour des étrangers malades et le droit



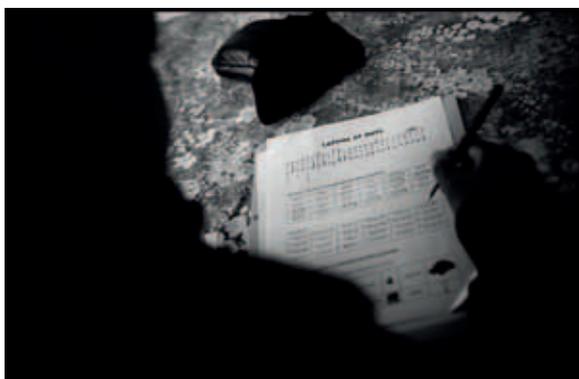
au travail, et enfin, une formation généraliste sur le droit au séjour pour le groupe de La Cimade en Guyane.

## Mutualisation des pratiques

En plus de la mutualisation des pratiques lors de chaque réunion de la commission Migrants sur les pratiques des préfectures, une journée a été organisée en lien avec la commission Asile dans les locaux de La Cimade à Nantes sur le contentieux des visas. La veille, La Cimade a rencontré l'équipe de la commission des recours contre les refus de visa du ministère de l'Intérieur, et par la suite, deux magistrats du tribunal administratif de Nantes. La journée a permis de faire un état des lieux de l'importance de la question dans les différents lieux d'action de La Cimade, d'échanger des pratiques et de discuter des priorités pour l'avenir.

## Des actions de plaidoyer

Pendant toute la période électorale du début de l'année 2012, La Cimade a mené de nombreuses actions de plaidoyer non seulement à destination des candidats aux présidentielles, mais également auprès des futurs députés, sur la base de l'Etat des lieux 2012 sur les migrations et des 40 propositions. La question des taxes dues par les personnes étrangères en France en lien avec leur droit au séjour a fortement mobilisé la commission Migrants tout au long de l'année. La loi de finances pour 2012, comme >>>



1 Collectif des Accidentés du Travail, handicapés et Retraités pour l'Égalité des Droits <http://www.catred.org/>

2 articles L.313-11 7° et L.313-14 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

» les précédentes, a continué à augmenter les tarifs de ces taxes (pouvant s'élever jusqu'à 708 euros pour un premier titre de séjour) ; elle a en plus instauré un dispositif sans précédent : le paiement de 110 euros au moment de la demande du titre de séjour, non remboursable, y compris en cas de refus de la préfecture. Un premier communiqué inter-associatif a été publié le 29 mars 2012. Lors du projet de loi rectificative en juillet, La Cimade a interpellé les parlementaires, obtenant devant le Sénat un engagement du gouvernement que la question serait réglée dans l'année<sup>3</sup>. Malgré de nombreuses interpellations



lors de la discussion du projet de loi de finances pour 2013, seul le montant de la taxe de primo-délivrance des titres de séjour a été diminué et le principe du paiement au moment de la demande de titre a été maintenu (abaissé à 50 euros). Un premier titre de séjour peut encore coûter 600 euros.

## Des Rencontres avec le nouveau gouvernement sur la régularisation et les conditions d'accueil dans les préfectures

La Cimade a fait valoir à plusieurs reprises, seule ou avec des partenaires, la nécessité d'une réforme législative sur le droit au séjour des étrangers, notamment une meilleure protection du droit au respect de la vie privée et familiale, des mesures claires pour les travailleurs sans papiers<sup>4</sup> et un retour à la loi antérieure pour les étrangers malades, ainsi que l'importance de stabiliser les titres de séjour délivrés. Elle

3 <http://www.senat.fr/seances/s201207/s20120727/s20120727015.html>

4 Notamment avec les partenaires de la Plateforme 12 : [www.plateforme12.org](http://www.plateforme12.org)

## La commission Migrant fortement mobilisée sur la question des taxes

a également fait des propositions pour améliorer les conditions d'accueil dans les préfectures. Malgré cela, seule une circulaire dénuée de caractère contraignant a été publiée à l'automne 2012 sans que la question des conditions d'accueil soit réglée au préalable.

Concernant le droit au séjour et la protection contre les expulsions des étrangers gravement malades vivant en France, La Cimade a contribué aux travaux de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers<sup>5</sup> (Interpellation du gouvernement suite à l'expulsion de deux malades entre les deux tours des élections présidentielles, rencontres avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Santé sur l'urgence de réformes pour mieux garantir ces droits, audition par les inspections générales de l'administration et des affaires sociales).

## Perspectives pour 2013

La commission Migrants rendra publique une observation des premiers mois de l'application de la circulaire du 28 novembre 2012. Elle souhaite par ailleurs participer à la réflexion de La Cimade sur la formation en interne vers davantage d'échanges entre les formateurs en région et au niveau national. Un travail de plaidoyer dans le cadre d'un projet de loi sur l'immigration sera également mené. ■

5 [www.odse.eu.org](http://www.odse.eu.org)



## Commission Prison

La mission de La Cimade en milieu pénitentiaire consiste à rencontrer les personnes étrangères individuellement et en toute confidentialité pour leur apporter toute information et aide concernant leur situation administrative (séjour, expulsion et protections...), quelquefois judiciaire (interdiction du territoire français...). Les bénévoles assurent une présence auprès des personnes étrangères afin de les aider lorsqu'elles rencontrent des difficultés pour faire valoir leurs droits. Fondé sur la conviction que toute personne a le droit de se défendre et doit avoir un accès effectif à ses droits, que les personnes soient condamnées ou prévenues en raison de petits délits ou de crimes plus graves, le travail des équipiers de La Cimade en prison n'est empreint d'aucun jugement ni sur la personne ni sur les motifs de sa condamnation. En traversant les murs de la prison, nous apportons un peu d'humanité et de solidarité aux personnes étrangères emprisonnées, mais nous nous engageons aussi à être un pont entre le dedans et le dehors et ainsi rapprocher ces deux mondes.

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2012, les personnes étrangères incarcérées étaient au nombre de 13 412 sur une population carcérale totale de 73 780 personnes, soit 18% de la population pénale globale en 2012 quand le pourcentage de personnes étrangères vivant en France oscille depuis une vingtaine d'années entre 6 et 8%. Si le nombre de personnes étrangères incarcérées baisse sensiblement depuis plusieurs années, leur sur-représentation est un phénomène avéré, établie par les rapports officiels. Elle s'explique notamment par le fait que les personnes étrangères sont plus souvent incarcérées et plus sévèrement sanctionnées. En 2012, les quelque 130 bénévoles, membres de la commission Prison, sont intervenus au sein de 73 éta-

blissements pénitentiaires. Que ce soit dans le cadre d'une maison d'arrêt, d'une maison centrale ou d'un centre de détention, 1 776 personnes étrangères, dont 104 femmes, ont été rencontrées par les équipes de La Cimade, soit près de 4 702 entretiens sur l'année.

### Soutenir les détenus dans la défense de leurs droits

Lors de leurs visites en prison, les bénévoles de La Cimade constatent que les droits des personnes étrangères, aussi infimes soient-ils, comme le droit de déposer une demande de titre de séjour, sont >>>

>>> régulièrement violés. La barrière de la langue, l'isolement affectif, social et familial mais également la pauvreté rendent les conditions de détention encore plus difficiles.

Les démarches entreprises par les bénévoles, sans prévaloir du résultat, ont consisté en la rédaction de requêtes en relèvement d'ITF, demandes de titres de séjour, d'aménagement de peine, demandes de réadmissions, demandes d'abrogation des mesures d'expulsion ou d'éloignement, d'assignations à résidence ou encore demandes d'asile.

De nombreux contacts ont été pris avec les préfetures, les familles, les avocats et les consulats à l'extérieur. Des participations de bénévoles à la Comex, des accompagnements en préfecture lors de permissions de sortir ont pu avoir lieu.

La permanence « Etrangers-Justice » a suivi environ une cinquantaine de personnes sorties de prison en aménagement de peines, en contrôle judiciaire ou encore sorties libres en France mais dont la situation administrative reste toujours très précaire.

## Les formations et la mutualisation des pratiques

La commission Prison s'est réunie en 2012 pour assurer des formations juridiques, des mutualisations de pratiques et l'élaboration de positionnements de La Cimade.

Les responsables régionaux Prison se sont réunis 3 fois durant l'année afin d'initier l'élaboration des positionnements de La Cimade.

La question de la double peine a été abordée lors d'une journée de mutualisation des pratiques avec les membres de la commission Eloignement, et lors d'une Journée nationale sur les conditions de détention en présence de Jean-Marie Delarue (CGLP).

La responsable nationale a également assuré en région des formations sur le parcours pénal, l'assignation à résidence, l'ITF, les arrêtés d'expulsion et les aménagements de peine (Strasbourg, Paris, Rouen, Toulouse).

## Un travail soutenu avec les partenaires associatifs

Un travail important avec les partenaires associatifs ou institutionnels du champ prison-justice, aussi bien au niveau régional et local que national, a également été mené.

Pour la 3ème année consécutive, La Cimade a participé aux journées nationales prison au sein du Groupe National de Concertation Prison. Elle par-

ticipe par ailleurs au CA de l'association du GENEPI en qualité de personnalité qualifiée.

La commission Prison de La Cimade fait également partie de la commission justice et aumônerie des prisons de la Fédération protestante de France et a participé à la création d'un collectif rassemblant plus de 28 membres associatifs, syndicats, aumôneries créé pour dénoncer les plans immobiliers pénitentiaires et l'industrialisation de l'enfermement carcéral.

### FOCUS

#### Des difficultés d'obtention et de renouvellement des titres de séjour en prison

Une grande partie de personnes étrangères détenues qui ne font pas l'objet de mesures d'éloignement et qui ont vocation à se maintenir en France, sont, du fait de leur incarcération, dans l'incapacité de faire les démarches administratives pour obtenir ou renouveler leur titre de séjour. Nombre d'entre elles, incarcérées alors qu'elles étaient en situation régulière, sortent alors de prison sans papiers, faute d'avoir pu les renouveler.

Des dysfonctionnements alarmants, à l'origine de situations de discriminations flagrantes pour les personnes étrangères en prison, sont constatés au quotidien. Les demandes de titre de séjour ou de renouvellement ne sont que très difficilement examinées voire pas enregistrées. Depuis de nombreuses années, La commission Prison demande que la loi puisse être accessible et effective pour toutes et tous. Il est important d'utiliser le temps passé en prison pour préparer l'avenir et la sortie.

## Perspectives pour 2013

En 2013, comme les précédentes années, les équipes travailleront en étroite collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels du champ prison-justice afin de faire entendre la voix des personnes détenues et porter la parole de La Cimade sur les problématiques carcérales.

Un guide, traduit dans plusieurs langues, disponibles gratuitement au sein des prisons, sera publié afin de permettre aux personnes étrangères d'avoir accès à l'information concernant leurs droits.

Enfin, un guide pratique pour les personnels pénitentiaires, et notamment les Services d'Insertion et de Probation, sera publié conjointement avec l'Administration Pénitentiaire. ■



## Commission Solidarités internationales

Les migrations internationales se heurtent au dispositif répressif extrêmement puissant des Etats membres de l'UE qui maintient sa politique d'externalisation. La commission européenne propose depuis fin 2011 des partenariats pour la mobilité : une libéralisation hypothétique des visas contre la signature d'accords avec Frontex et le renforcement du contrôle migratoire. Les droits des migrants restent bafoués au Sud de l'Europe. En partenariat avec 14 associations africaines et maghrébines, La Cimade dénonce les conséquences des politiques migratoires européennes dans les pays de départ et de transit. Parallèlement, elle continue son engagement pour une paix juste et durable en Israël et Palestine.

### Tounkaranké, projet de défense des droits des migrants

Le nouveau projet de défense des droits des migrants Loujna – Tounkaranké, élaboré avec les partenaires pour les années 2012/2014, est cofinancé pour 3 ans (2012-2014) par l'Agence Française de Développement et la Fondation de France, et soutenu par l'UEPAL, l'EKIR, la fondation « Un monde par tous » et les donateurs de La Cimade. Une gouvernance partagée favorise l'implication des associations actives en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie, au Sénégal, au Niger et au Mali. Un mini-site<sup>1</sup> et une page Facebook<sup>2</sup> ont été développés. Alternative Espaces Citoyens (AEC), élue co-coordinatrice du projet, anime la campagne pour l'application du protocole de libre circulation dans

l'espace CEDEAO. En octobre, une formation sur la CEDEAO a regroupé les membres du projet, suivie d'un atelier stratégique sur la campagne. En décembre, une mission a été effectuée par AEC à la frontière Niger-Lybie afin d'évaluer la situation des migrants. L'année 2012 a été marquée par le coup d'Etat au Mali et la dégradation de la situation dans ce pays, avec des difficultés voire une impossibilité à mener leurs activités pour les partenaires maliens de Loujna-Tounkaranké. >>>

La Cimade dénonce  
les conséquences  
des politiques migratoires  
européennes dans les pays  
de départ et de transit

1 <http://www.lacimade.org/minisites/loujnatounkaranke>

2 <https://www.facebook.com/LoujnaTounkaranke>

## Œuvrer pour la paix

» Le groupe de travail Israël-Palestine s'est mobilisé pour l'application du droit international en Palestine, notamment via une campagne contre l'entreprise Mehadrin qui exporte des produits des colonies. Le groupe a animé un module à l'Université d'été de la Solidarité internationale à Lyon (04 au 07 juillet) et produit un cahier « Citoyenneté de demain, le cas de la Palestine ».

Un représentant de La Cimade au conseil d'administration de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a participé à une mission en Israël et Palestine du 09 au 16 juillet sur la détention administrative.

La Cimade s'est exprimée publiquement le 29 novembre (Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien) sur la question des enfants maintenus en détention administrative.



## La Cimade en action avec d'autres

La commission Solidarités internationales a animé deux modules (libre circulation, Palestine), lors de l'Université d'été de la Solidarité internationale, organisées par le CRID à Lyon (04 au 07 juillet).

Elle a participé aux journées anti racistes d'ARCI à Cecina (Italie) et au Forum Social Mondial Migration à Manille en novembre.

La Cimade est membre actif de plusieurs réseaux : Migreurop, le CRID, plateforme française du réseau Des Ponts Pas des Murs, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, la Fédération Protestante de France (plateforme Moyen Orient), Chrétiens de la Méditerranée, et suit les travaux d'APRODEV, d'Eunomad et du comité de coordination EAPPI. Elle participe au projet Boats4people qui dénonce la responsabilité des Etats européens lors des naufrages de migrants en mer.

## Les formations, un appui pour les bénévoles

Conçues en commission Solidarités Internationales, les formations « migrations internationales, un droit à la mobilité pour tous ? » ont été dispensées à Lille, Rennes, et Strasbourg pour sensibiliser les militants aux enjeux des migrations internationales. Des interventions ont été faites par ailleurs à Bordeaux et Valence par les membres de la commission Solidarités Internationales sur le droit de la mer.

## Des actions de plaidoyer et de sensibilisation

Un travail de plaidoyer a été mené dans le cadre de la plateforme française du réseau « Des Ponts Pas des Murs » auprès des candidats aux élections présidentielles et législatives en mai et juin 2012 sur la question des migrations internationales.

Migrant'Scène a été organisé à Rabat par le GADEM et pour la première fois à Nouakchott par l'Association Mauritanienne des Droits de l'homme.

## Perspectives pour 2013

En 2013 sera lancée la campagne Frontexit, animée par Migreurop, pour dénoncer les activités contraires aux droits fondamentaux des migrants de l'agence Frontex.

Un film et un rapport d'observation seront produits par Alternative Espaces Citoyens (AEC) sur la situation des migrants au nord Niger. Les activités de la campagne CEDEAO coordonnée par AEC vont démarrer en 2013.

Une journée de travail sur l'islamophobie sera organisée par le groupe Dialogue et réconciliation. En mars 2013 à Tunis se tiendra le Forum Social Mondial : La Cimade participera à des ateliers sur la libre circulation en Afrique de l'Ouest (Projet Loujna – Tounkaranké) et sur Frontex. ■



# Communication et développement des ressources privées

Le service communication et développement des ressources privées s'attache à rendre lisible la complexité des politiques migratoires et leurs conséquences sur les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. A partir des positionnements politiques et des expertises des différentes commissions, le service a pu faire valoir auprès des médias et du grand public les constats et propositions de La Cimade, élaborés des publications de nature à dénoncer les politiques publiques ou utiles à la compréhension des problématiques. Le service soutient par ailleurs les régions et les groupes locaux mobilisés chaque année autour du festival Migrant'scène actif. Action phare de la sensibilisation, le festival participe pleinement à la déconstruction de préjugés et à la rencontre entre le grand public, les accueillis et les bénévoles de La Cimade. Conscients du durcissement des pratiques et du délitement du lien social, la générosité et l'engagement des donateurs de La Cimade sont restés intacts malgré la crise économique.

Témoigner, informer et mobiliser... À travers ses rapports, ses communiqués ou encore sa revue Causes communes, son site internet et ses réseaux sociaux, La Cimade rend compte des réalités vécues par les migrants, victimes de pratiques en constant durcissement. Cette année 2012 a été marquée par d'importantes interventions, en direction des relais d'opinion, pour dire l'inacceptable. Ce fut le cas pour dénoncer la poursuite de l'enfermement des enfants et des familles en centre de rétention à Mayotte, et l'intimidation de nos bénévoles par l'administration, puis sur les procédures d'expulsion et les évacuations de campements, ou encore les taxes déraisonnables demandées aux personnes étrangères lors de la demande de leur titre de séjour ou sur la dénonciation du nouveau marché organisant la défense des droits

des personnes en centre de rétention... D'autres sujets graves comme celui concernant l'expulsion des malades étrangers ou le refus au plan international de cautionner l'impunité dont bénéficie l'Etat d'Israël ont fait l'objet d'une communication active.

L'équipe a également assuré la coordination de « migrations Etats des lieux » sur le bilan, depuis 2009, des politiques des flux migratoires et leurs conséquences désastreuses pour les migrants. Ce document a été enrichi des 40 propositions de La Cimade comme autant de leviers pour amorcer une rupture avec les politiques menées à ce jour.

Un important travail a également été mené dans la mise en place de la campagne « libérons les élections » relayée par plus de 30 associations à l'occasion des présidentielles et législatives de 2012. L'équipe de bénévoles journalistes de Causes Communes, la revue trimestrielle de La Cimade, s'est attachée à donner des clés de compréhension à ses lecteurs sur des sujets aussi complexes que Mayotte ou encore les mineurs étrangers isolés, les Roms ou la politique d'immigration.

## Une relation de confiance active avec ses donateurs

Les donateurs, qui honorent de leur confiance La Cimade, ont construit une vraie relation avec l'association. Conscients du durcissement des pratiques, des difficultés importantes auxquelles La Cimade a dû faire face pour poursuivre sa mission, les donateurs ont poursuivi activement leur soutien. Cette fidélité a permis de poursuivre nos engagements pour le respect des droits fondamentaux comme le droit à l'asile, la création de places d'hébergement spécialisées pour les femmes étrangères victimes >>>

» de violence ou encore la poursuite du projet Loujna-Toukaranké, projet collectif de 15 associations réunissant des acteurs régionaux dans l'aide au migrants, coordonné par La Cimade. Des campagnes régulières, six dans l'année, permettent aux donateurs de suivre les actualités fortes du mouvement et de s'impliquer, le cas échéant, sur des projets spécifiques. Une action de mobilisation et d'appels aux dons a ainsi été conduite sur le thème des détenus étrangers en prison et permettra en 2013, de diffuser gratuitement, dans tous les établissements pénitentiaires, un guide d'informations traduit en treize langues.

## Migrant'scène, action phare de sensibilisation

Avec le festival Migrant'scène, La Cimade cherche à décloisonner les approches pour remettre en mouvement notre façon de penser l'immigration. Pour cette

raison, elle s'est associée au milieu culturel, qui plus qu'un autre, porte les valeurs de création, de transmission des savoirs et d'émancipation. La Cimade a souhaité aller plus loin en associant également des chercheurs, militants, citoyens, migrants, associations, à conduire à ses côtés cette démarche de croisement des regards. Organisé chaque année depuis 2007 sur l'ensemble du territoire, il est national et décentralisé. Pour cette année 2012, une sélection nationale de films sur le thème de la mer, à laquelle se sont ajoutés des spectacles vivants a été proposée aux différents organisateurs. Dans près de 42 villes, les groupes bénévoles de La Cimade, avec leur connaissance des réalités locales, ont mis en place des projections, des débats, des rencontres, des spectacles, s'alliant avec des lieux et des personnes, des artistes, des personnes migrantes. D'autres ont organisé des interventions en milieu scolaire au moyen du jeu « parcours de migrants ». De part et d'autre, au plan national et régional, toutes les actions menées l'ont été avec le souci constant de créer des espaces de dialogue, de découvertes et de rencontres. ■

## Le service Archives / histoire / anciens équipiers

**Composée d'une dizaine de membres, le service a pour vocation d'assurer l'accueil de chercheurs, cinéastes, visiteurs, de collecter les archives envoyées par les anciens de La Cimade ou des partenaires, de les classer, de leur assurer de bonnes conditions de conservation et de les mettre en valeur de différentes manières. Soucieux de préserver le lien intergénérationnel entre les anciens et les nouveaux, il organise par ailleurs des rencontres nationales et pour cette année 2012 a organisé une colonie de vacances avec des enfants défavorisés du Centre d'hébergement international de Massy dirigé par La Cimade.**

Cette année 2012 a été principalement marquée par de multiples demandes émanant d'une vingtaine de chercheurs issus d'horizons différents (universitaires, doctorants, cinéastes, conservateurs de musée, documentalistes...). Algériens, canadiens, allemands, suisses... sont venus rechercher des documents diversifiés comme la « marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 pour nourrir un film documentaire, une exposition sur les algériens de France pendant la guerre d'Algérie, le rapatriement des femmes algériennes de France, les Justes de la région Rhône-Alpes, les aviateurs anglais accueillis par les équipiers de La Cimade pour être ensuite évacués vers l'Espagne, durant la seconde guerre mondiale, ou encore sur l'histoire de Chambon-sur-Lignon, haut lieu protestant de la résistance d'où furent sauvés plus de 1 500 enfants juifs.

### Préserver le lien intergénérationnel

Afin d'entretenir et de conserver les relations entre les anciens et nouveaux équipiers de La Cimade, le

service organise des rencontres nationales. Cette année, la 38ème rencontre a permis aux participants de se réunir dans un cadre convivial et d'échanger sur le rôle et la mission du centre provisoire d'hébergement de Massy (91), la réconciliation franco-algérienne à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance d'Algérie, la plateforme nationale de la rétention à La Cimade et sur l'histoire de La Cimade et l'Algérie.

Au cours de ces rencontres, les nouveaux ont pu présenter leurs actualités, échanger avec les anciens sur les actions passées et sur l'esprit d'équipe, pilier de La Cimade.

Ce lien inter-générationnel a pris une tournure originale au cours de cette année 2012 avec l'organisation par le service archive d'une colonie de vacances, en alsace, avec les enfants défavorisés accueillis au centre d'hébergement de Massy. Une opération saluée par un franc succès et qui sera vraisemblablement reconduite en 2013.

Pont entre hier et aujourd'hui, le service est aussi un lieu de rencontres et d'échanges en perpétuel mouvement. ■



## Vie associative

Le pôle Vie associative, constitué de deux salariées et de membres bénévoles, accompagne le mouvement et les 13 régions de La Cimade dans leur organisation et leur structuration. Outre la coordination des équipes salariées, le pôle Vie associative (VA) propose des formations, produit des outils, organise des espaces de réflexion et de concertation pour les régions et appuie le montage de projets. Des membres bénévoles issus de toute la France prennent part à ces travaux. Interface entre les régions et les services généraux, le pôle VA est force de proposition auprès des instances pour renforcer la dynamique associative et la participation active de ses membres.

# L'année 2012 a vu la réalisation ou la mise en œuvre de nombreuses actions

## Des formations adaptées

L'année 2012 a vu la réalisation ou la mise en œuvre de nombreuses actions. Des formations spécifiques ont été dispensées, en réponse à des attentes exprimées par les régions, dans les domaines respectifs des finances et des relations médias. Assurés par des bénévoles qualifiés ou des salariés, ces parcours



se sont concentrés sur les demandes de subventions, l'élaboration et le suivi budgétaire. Dans le domaine de la communication, les bénévoles ont pu découvrir des principes de base structurant l'information, les différentes lignes éditoriales et leurs contraintes.

## Soutien et accompagnement des accueillants

Les bénévoles de La Cimade présents dans les permanences d'accueil reçoivent des milliers de personnes en très grande précarité, dont les parcours sont souvent douloureux ou dramatiques. Face à ces situations, ils expriment parfois une grande détresse associée à un sentiment d'impuissance. Soucieux de leur permettre de s'exprimer, de trouver les clés pour éviter l'isolement et de donner les moyens d'assumer au mieux leur mission, le pôle a mis en œuvre plusieurs actions pour favoriser l'accompagnement des accueillants comme l'organisation, le

9 novembre, d'une journée nationale sur des modes d'accueil innovants. Avec le souci de créer de nouveaux liens et de nouveaux rapports avec les personnes accueillies par La Cimade, avec le souhait d'ouvrir la réflexion sur nos manières d'accueillir, les équipes de Marseille et Montpellier ont ainsi présenté ce jour-là leurs expériences d'accueil collectif. Par ailleurs, le pôle VA a assuré la coordination et l'animation d'une rencontre des psychologues bénévoles qui interviennent auprès des équipes : psychologue interculturel, psychologue clinicien, psychanalyste, superviseur...

## Un accompagnement en proximité des régions

Chaque année, le pôle Vie associative intervient à la demande des régions. Ces appuis sont diversifiés comme l'aide à la structuration des équipes, l'animation, la valorisation des actions ou encore la recherche de financements.

En 2012, le pôle a particulièrement concentré ses interventions auprès des régions de Franche Comté-Bourgogne, Outre-Mer, Rhône-Alpes et Centre Ouest. Ce soutien est adapté aux spécificités et besoins de chaque région et se traduit en formation des animateurs d'une région et des groupes locaux, en conseil à l'organisation, en aide à l'élaboration de projets et recherches de financements...

En Outre-Mer, région fragilisée au plan économique, social et politique, un important soutien a été apporté à l'équipe intervenante en centre de rétention et aux élus des groupes locaux. Une réflexion a par ailleurs été initiée avec les élues régionales sur une structuration ultramarine adaptée à l'organisation de La Cimade. Concernant la situation à Mayotte où les ravages d'une politique d'immigration brutale sont particulièrement prégnants, un travail a été mené avec le service communication afin de rendre visible les conditions scandaleuses dans lesquelles sont plongés les migrants en centre de rétention notamment, et de valoriser des interventions.

En Rhône-Alpes et pour le Centre Ouest, l'action du pôle VA s'est orientée sur l'accompagnement de nouveaux salariés en lien avec les équipes régionales.

## Coordonner les salariés en région

L'animation régionale est essentielle pour La Cimade, dont le réseau est présent sur toute la France, au travers de 82 groupes locaux et de quelque 131 permanences d'accueil.

Des rencontres bimestrielles avec les délégués nationaux en région, basées sur l'échange d'informations et la mutualisation de pratiques, facilitent l'émergence d'axes de travail communs aux régions et à l'ensemble de l'association. Le fruit de ces rencontres, partagé avec la responsable des commissions nationales, les responsables de services, l'équipe de direction ou les instances nationales, a permis la mise en exergue de problématiques émergentes en région et de proposer des actions communes à engager.

Une réunion commune aux bureaux régionaux et aux délégués nationaux en région a permis d'améliorer l'intervention des salariés et des instances régionales en matière d'animation, de représentation, de suivi de projets notamment.

Enfin, le pôle VA a accompagné des délégués nationaux en région dans l'élaboration de leurs projets d'animation régionale, besoins en recrutement, recherche de financements...

## De multiples interventions en rétention

Les réunions de « Bilan d'étape de la régionalisation de la rétention » ont été mises en place, depuis 2011, afin d'ajuster les difficultés d'organisation et de fonctionnement dans la nouvelle organisation de régionalisation adoptée par La Cimade, après la perte d'une partie du marché d'intervention en rétention. Il s'agissait de coordonner les responsables de la mise en œuvre du marché pour La Cimade.

La responsable du pôle VA est allée, plusieurs fois par an, dans différents centres de rétention auprès des équipes et pour des réunions avec les autorités administratives, en fonction des problèmes identifiés.

## Des espaces de concertation

Le pôle Vie Associative anime et organise deux réunions annuelles avec les bureaux régionaux. Cet espace est un lieu privilégié de rencontres entre les régions elles-mêmes, entre les régions, les services et les commissions nationales. Partage d'informations, réflexions communes et débats alimentent ces réunions et donnent souvent lieu à des améliorations dans la circulation de l'information entre les membres ou encore entre les groupes. Au cours de ces rencontres, un temps est systématiquement dévolu au dialogue entre les bureaux, le président et secrétaire général de l'association pour partager l'actualité et les préoccupations autour du projet associatif, des orientations du mouvement ou encore des situations régionales spécifiques. A cette

occasion les responsables des commissions ou des services peuvent être invités.

Par ailleurs, le pôle VA organise régulièrement des temps d'accueil pour présenter l'association, son histoire, ses actions, son fonctionnement aux nouveaux arrivants (bénévoles et salariés de passage au siège de la Cimade).

## MIGRANT'SCENE actions de sensibilisation.

Ce festival, d'ampleur nationale, mobilise aujourd'hui de nombreuses régions et groupes. Source de nouvelles formes d'actions de sensibilisation au moyen de la culture, il présente un intérêt majeur pour l'association et implique, de la part des équipes, des compétences nouvelles.



Le pôle est présent, dans la mesure de sa disponibilité, au comité de pilotage et à la réflexion sur l'évolution des actions de sensibilisations portées par La Cimade.

## Recherche de financements

Comme les années précédentes, le pôle VA a coordonné l'élaboration du dossier de demande de financement auprès du Fonds National de Développement de la Vie Associative sur la formation des bénévoles. Cette demande a porté en 2012 sur des formations organisées par le pôle VA, les commissions nationales (prison, migrants, asile, éloignement, solidarités internationales) et l'informatique.

Le pôle VA a également participé à l'élaboration d'un programme de soutien aux démarches des groupes, des régions et des porteurs de projets vers la recherche de financements privés. Mais cette démarche, portée par la responsable des grands dons, n'a pas pu aboutir en 2012.

## Un rapport sur les adhésions

Le pôle VA analyse régulièrement le suivi des adhésions et a publié en 2012 un rapport sur les adhésions 2011 avec une note au Conseil de l'association sur les interrogations quant à la politique d'adhésion que peut mener l'association. ■



RÉGION

## Alsace-Lorraine

Durant l'année 2012, près de 140 bénévoles de La Cimade Alsace-Lorraine se sont investis à Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Nancy. Etudiants, salariés, jeunes en recherche d'emploi et retraités..., de nouveaux bénévoles ont renforcé les équipes et accompagné au sein des permanences plus de 1 500 personnes, majoritairement originaires de pays du Maghreb (Algérie principalement), de l'Est (Arménie, Azerbaïdjan, Tchétchénie, Kosovo, Géorgie), et d'Afrique Subsaharienne (RDC, Nigéria). Pour les pays européens, ce sont principalement des Roumains ou étrangers ayant des titres de séjour des pays limitrophes de l'Union européenne qui ont sollicité l'appui de La Cimade.

**1 500** PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

**8 300** CONTACTS

**A**fin d'optimiser l'accompagnement des personnes, certaines équipes ont mis en place un pré-accueil sans rendez-vous un matin par semaine. Ce temps permet de répondre aux questions juridiques posées par les personnes étrangères, d'évaluer la situation des primo-arrivants à La Cimade et d'orienter les personnes sans papiers vers des associations caritatives. Une étape essentielle pour 45 personnes en moyenne chaque semaine, venues pour des premiers éléments d'informations. Les équipes de Colmar, Mulhouse, Nancy ou Strasbourg mènent un travail important d'accueil et d'entretiens, avec plus de 8 300 contacts pour la seule année écoulée. Demandes d'asile, anciens déboutés du droit d'asile, demandes d'aides plus larges concernant l'hébergement, la scolarisation des enfants..., les bénévoles ont fait face en 2012 à une hausse significative de la fréquentation du pré-accueil et des demandes d'aides caritatives de plus en plus nombreuses.

### Des lieux de domiciliation postale

Au 1er janvier 2012, 185 personnes étaient domiciliées à La Cimade de Strasbourg et près de 200 à Nancy. L'équipe nancéienne a par ailleurs été très sollicitée pour la domiciliation de près de 80 Roumains pour lesquels la mairie de Mésévillle,

Médecins du monde, La soupe pour les sans abris et La Cimade ont associé leurs efforts pour faciliter l'intégration de ces familles. Parallèlement les équipes ont consacré une partie de leur temps, outre la distribution de courrier, à la rédaction de demandes d'aides caritatives (colis alimentaires, vêtements, prise en charge des frais de transport - badgé).

### Des interventions en prison

Des bénévoles interviennent au Point d'Accès au Droit à la Maison d'Arrêt de l'Elsau tous les 15 jours, dans le cadre du Conseil Départemental d'Accès au Droit. Durant ces permanences, ils se sont entretenus avec 63 personnes pour poser un diagnostic sur les situations vécues ou subies, expliquer les possibilités proposées au plan administratif, et préparer l'insertion des personnes. A Nancy, ces visites, auprès de 25 personnes, sont conduites dans les prisons de Nancy, Toul et Ecouves. Les interventions sont effectuées en coopération avec le personnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation.

### Des problématiques émergentes

En 2008, un groupe de parole a été créé pour les femmes étrangères victimes de violences. La visée de ce groupe est de favoriser des liens entre ces femmes pour les aider à sortir de leur isolement, à recouvrer leur autonomie, à faire connaître leur parcours et de sensibiliser un public plus large aux violences subies dans le cadre conjugal, administratif social ou familial. Dès juillet un troisième groupe de parole composé de 6 femmes originaires du Maghreb, de Madagascar, de Moldavie a été mis en place. Un groupe de veille sociale autour des « femmes

## Avec 34 associations strasbourgeoises, La Cimade travaille à la commission Droits des femmes et égalité du genre.

étrangères victimes de violences » complète cette dynamique. Il réunit les structures d'hébergement pour femmes et les associations militantes pour le droit des femmes, et a pour visée la mutualisation des expériences, la veille sur les pratiques des institutions et l'interpellation auprès des pouvoirs publics. La nouvelle Déléguée Régionale aux Droits des Femmes a été rencontrée afin de lui exposer les difficultés vécues par ces femmes.

## Comprendre les questions européennes

Après l'organisation d'un colloque à Strasbourg en 2011, le groupe Europe a travaillé en 2012, à la création de fiches sur les institutions européennes publiées dans « Causes Communes », le magazine de La Cimade. Il a également participé à l'écriture du livret « petit guide pour comprendre les questions européennes ». De nombreux contacts avec les parlementaires européens et du Conseil de l'Europe se sont poursuivis.

## Un groupe Solidarités Internationales

Le groupe a engagé un certain nombre d'actions parmi lesquelles un débat public « Tunisie : Nouvelles perspectives », sur la révolution en Tunisie et une table ronde sur « Les conséquences des bouleversements politiques au Sud de la Méditerranée sur les mouvements migratoires ».

## Un vaste réseau de partenaires

Suivant l'adage « à tous on va moins vite mais on va plus loin », La Cimade Alsace Lorraine inscrit ses actions avec de nombreux partenaires. La coordination des cercles de silence a obtenu que des personnes assistent régulièrement aux audiences du Tribunal Administratif. Des équipes sont aussi investies au sein du Conseil des résidents Etrangers de la ville de Strasbourg et participent à la commission « accès aux droits et lutte contre les discriminations » visant à la mise en relation des victimes de discrimination avec des associations actives dans ce domaine et les élus de la ville.

Avec 34 autres associations strasbourgeoises, La Cimade travaille à la commission droits des femmes et égalité de genre de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour promouvoir le droit des femmes étrangères et l'égalité des genres. La Cimade est aussi intervenue au sein du groupe de préparation du colloque annuel du 18 octobre 2012 sur le thème « l'éducation : un facteur déterminant dans la construction des inégalités de genre et des violences sexistes et sexuelles ».

## Campagnes, informations et sensibilisation

Toute l'année, de très nombreuses actions ont été conduites en termes de communication et de sensibilisation un peu partout en Alsace-Lorraine. Des démarches nombreuses, riches de sens, qui ont favorisé la déconstruction de préjugés et le changement de regard.

Ce fut le cas, dans le cadre de soirées débat avec le public à Meinau, Saverne et Haguenau, ou encore dans le cadre des rencontres d'Humanité sans limites, d'un film débat au cinéma Bel Air à Mulhouse, ou encore au marché du Monde solidaire à Nancy au conseil général. Par ailleurs, un conte, joué par la conteuse Fatou Ba, a été narré au public dans plusieurs lieux strasbourgeois sur la situation spécifique des femmes étrangères victimes de violences.

A l'initiative de La Cimade Strasbourg, mais avec



d'autres partenaires comme l'Acad, la Pastorale des Migrants, l'AUP, les paroisses protestantes du centre ville et l'Aprocame, la nuit du 14 décembre a été consacrée au thème « L'attente. Des vies en suspens » dans les locaux de Saint-Pierre le Vieux. Six heures de rencontres conviviales, de films, de réflexions autour de textes juridiques, littéraires, bibliques, et du jeu sur le parcours des migrants pour partager autour du sens des migrations. Très présentes à l'occasion du festival Migrant' scène en novembre 2012, les équipes se sont fortement mobilisées pour assurer spectacles, lectures de textes, parcours de migrants, repas festif pour un public de plus en plus large. ■



RÉGION

## Auvergne-Limousin

La région Cimade Auvergne-Limousin se mobilise sur la défense des droits des migrants et des demandeurs d'asile au travers de ses deux groupes très actifs à Clermont-Ferrand et Nevers. En 2012, les équipes ont géré une très forte hausse du nombre des personnes accueillies et accompagnées.

**2 685** RENDEZ-VOUS  
ET ENTRETIENS

**1 549** DOSSIERS

**823** DEMANDES D'ASILE

**420** HEURES DE COURS DE  
FRANÇAIS DISPENSÉES

**213** VISITES EN PRISON

L'année 2012 aura été particulièrement intense en sollicitations, en démarches à instruire et en entretiens pour les équipes bénévoles. Avec plus de 2 685 rendez-vous et entretiens (en hausse de 104% sur une année) et une hausse de 70% du nombre de bénéficiaires, les bénévoles de La Cimade ont mené plus de 1 549 démarches. Les demandes d'accompagnement formulées par quelque 666 migrants, à Clermont-Ferrand comme à Nevers, ont porté essentiellement sur l'accès aux soins, les liens personnels et familiaux, les demandes de renouvellement, l'admission exceptionnelle humanitaire ou encore l'accompagnement des malades. De très nombreuses autres demandes sont liées à des questions d'ordre juridique de plus en plus complexes. Les 823 démarches entamées au titre des demandes d'asile ont été concentrées sur les problèmes de domiciliation, des dépôts à l'OFPPA et de nombreux recours auprès de la CNDA. Les bénévoles ont dû intervenir à plusieurs reprises pour que l'accès aux droits sociaux soit appliqué conformément à la réglementation.



### Apprentissage de la langue

Parce que la connaissance de la langue est un préalable à l'autonomie des personnes, 8 enseignants bénévoles de La Cimade se sont attachés à dispenser 420 heures de cours pour 70 étrangers ne bénéficiant pas des dispositifs publics, comme c'est le cas des personnes en instance de régularisation. Douze des treize candidats présentés au DELF (diplôme d'études en langue française) ont été



reçus et 7 l'ont été dans le cadre du DILF (diplôme initial de langue française délivré par le Ministère de l'éducation nationale), témoin du fort engagement des bénéficiaires.

## Accompagner les détenus étrangers

L'enfermement marque toujours l'isolement d'une personne. Pour les personnes étrangères détenues dans les établissements pénitentiaires, les visites et les conseils prodigués par les bénévoles de La Cimade sur la défense de leurs droits sont essentiels à plus d'un titre. Outre la rupture avec une solitude destructrice, ces visites accomplies aux maisons d'arrêt de Riom et de Clermont Ferrand recréent du lien et ouvrent des perspectives aux bénéficiaires.

Avec le centre de détention de Riom et celui de La Lulas, 213 visites ont été effectuées auprès de 71 personnes originaires de 17 nationalités différentes.

## Une communication active

De nombreuses actions de communication sont menées chaque année afin d'aider le public à mieux appréhender la réalité des situations rencontrées dans les permanences de La Cimade. En 2012, les bénévoles de Nevers se sont fortement investis dans le cadre du Festival Migrant'scène. Au menu d'une riche programmation ont été proposées deux séances de cinéma enrichies d'un débat, une soirée festive, des expositions photographiques originales ou encore des lectures publiques et des interventions en milieu scolaire. A Clermont-Ferrand, les

bénévoles ont continué leurs interventions hebdomadaires sur radio RCF, leurs nombreuses animations d'ateliers contre les préjugés et mis en œuvre le jeu participatif « parcours des migrants » dont une séance sur la place principale de la ville. Les participations aux cercles de silence se sont poursuivies à Nevers et Clermont-Ferrand.

## En réseau et avec des partenaires

Le groupe Cimade de Clermont-Ferrand a été à l'initiative d'un projet, véritable alternative à l'hébergement en hôtel des familles déboutées du droit d'asile. Elaboré avec le Secours Catholique et le Secours Populaire, il a donné lieu à la création d'une association « l'Atelier du Logement Solidaire (ALS) », qui a conventionné en 2012 avec le Conseil général du Puy de Dôme pour la prise en charge programmée en 2013 de 20 familles.

A Nevers, le groupe local est engagé fortement avec Amnesty International pour obtenir l'hébergement inconditionnel des demandeurs d'asile primo-arrivants. ■

À l'occasion de Migrantscène, une riche programmation a été proposée au public avec de nombreux ateliers sur les préjugés



RÉGION

## Bretagne / Pays-de-Loire

Active dans tous les départements de la Bretagne et du Pays de Loire, à l'exception de la Sarthe, les équipes de La Cimade se répartissent entre le Finistère – Quimper et Brest – le Morbihan – Lorient et Vannes – Rennes, les Côtes d'Armor, Nantes et le groupe local de Vendée. La région s'est enrichie d'un nouveau groupe en Anjou, basé à Angers, et a accompagné de nouveaux bénévoles en charge des détenus étrangers. L'accompagnement de nombreux mineurs étrangers isolés, l'élaboration et la mise en œuvre d'un ambitieux programme de formation à destination de son réseau, ont rythmé l'année 2012.

Originaires d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et du Caucase, les demandeurs d'asile se concentrent à Nantes et à Rennes. Conséquence d'une régionalisation du droit d'asile à bout de souffle, cette concentration a des répercussions graves en terme de précarité, de problèmes d'hébergement, d'accès à la procédure de demande d'asile. Une situation dénoncée par les groupes locaux de Nantes et du Morbihan à l'occasion d'une enquête qui a nourri le rapport de la Coordination Française du Droit d'Asile (CFDA).

### Une mobilisation quotidienne

Fidèle à ses fondements, La Cimade a accompagné et aidé près de 4 500 personnes au sein de ses dix permanences d'accueil et d'accès au droit. 80

bénévoles se sont mobilisés pour répondre aux demandes et assurer le suivi des dossiers.

Dans le cadre de ses interventions dans les établissements pénitentiaires, treize visiteurs et visiteuses se sont entretenu(e)s toute l'année avec une centaine de personnes et ont conduit plus de 300 entretiens. Un accompagnement soutenu pour pallier au défaut d'informations dont souffrent les détenu(e)s concernant leurs droits et leur capacité à œuvrer pour leur insertion durant le temps de leur peine.

Au centre de rétention administrative de Saint-Jacques La Lande (Rennes), les deux salariées ont écouté et aidé plus de cinq cents personnes à exercer leurs droits. Des bénévoles de Rennes et d'autres villes assurent des visites régulières aux personnes retenues dans le centre de rétention.

Ce travail de proximité et de lutte aux côtés des migrants mené en 2012 comme en 2011 s'est effectué dans un contexte politique et préfectoral très défavorable. Pour accompagner efficacement les personnes notamment sur le plan juridique, plus d'une vingtaine de formations ont été dispensées aux bénévoles de La Cimade.

4 500 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

80 BÉNÉVOLES MOBILISÉS

300 ENTRETIENS EN MILIEU CARCÉRAL

2 000 PERSONNES AU FESTIVAL MIGRANT'SCÈNE

### Un festival pour changer les regards

Les groupes de Vannes, de Rennes, de Nantes et de La Roche-sur-Yon se mobilisent fortement chaque année pour mettre en œuvre le festival Migrant Scène. Pour cette édition 2012, plus de 2 000 personnes ont participé aux soirées organisées par quelques 50 bénévoles sur le thème de la Mer. Dans ce cadre, des actions pédagogiques ont été menées par les groupes de Nantes et de Rennes à destina-



## Des interventions publiques en milieu scolaire pour faire découvrir les écueils et difficultés vécus par les étrangers en France

tion d'un public scolaire au moyen d'un jeu dénommé « Parcours du Migrant ». Ce dernier, proche du jeu de l'oie permet de découvrir les différents écueils rencontrés par les étrangers en France. Dans la même dynamique de compréhension, le jeu de rôle « Sans pap' » facilite aussi la déconstruction de préjugés. Six cents personnes en 2012 ont été sensibilisées aux migrations par cette approche.

### Interventions publiques

Les équipes ont participé à de multiples événements culturels tels les festivals de Groix, « la Fête des Droits de Toutes les Couleurs » à Quimper, « Breizh Africa à Brest, des « Minorités » de Douarnenez. La Cimade a animé de nombreux débats consécutifs à la projection de films tels que « A l'ombre de la République », « Vol spécial », « Terra ferma », effectué des lectures de « Chroniques de Rétention » rédigé par des bénévoles à Quimper. Elles ont par ailleurs relayé une parole forte au sein d'émissions de radio (radio Bro Gwened, Sun Radio, Prun'...) et de télévisions locales (Ty Télé, TV Nantes). Des conférences de presse sur les centres de rétention et sur la situation toujours plus alarmante des demandeurs d'asile ont été assurées afin d'expliquer plus largement la nature de situations inacceptables.

## Relation avec les institutions

Souvent perçues comme un centre de compétences et de ressources pour la connaissance des droits des étrangers, les équipes de La Cimade Bretagne et Pays de Loire agissent auprès des associations partenaires et des collectivités territoriales réellement à l'écoute quant à l'intégration des migrants. Elles assument également un rôle d'aiguillon lorsque l'administration se limite à appliquer une réglementation que les équipes considèrent inhumaine.

### La Cimade et son réseau

Uni-e-s Contre l'Immigration Jetable, UCIJ (principalement : LDH, MRAP, ASTI, RESF) / Secours Catholique / Observatoire des étrangers malades en Loire Atlantique ( Médecins du Monde, Gasprom, LDH, MRAP, AIDES) / Coordination Française du Droit d'Asile / Cercles de Silence (CCFD) / Semaines des Solidarités Internationales (pour Migrant'scène, Vannes, Rennes) / collectif « Un toit pour tous » (Lorient). ■



RÉGION

## Centre-Ouest

Les 44 bénévoles de la région Cimade du Centre Ouest actifs à Poitiers, Niort-Sud-Deux-Sèvres, La Rochelle, Orléans, Tours et Blois s'investissent essentiellement dans deux types d'action à destination des étrangers : l'accompagnement dans le montage et le suivi des dossiers auprès de la Préfecture et l'intervention en milieu pénitentiaire. Des actions plus modestes sont réalisées en matière de solidarité internationale en lien avec la commission nationale. L'année 2012 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle dynamique régionale et la mutualisation des expériences entre les groupes. L'une des questions qui émerge cette année est l'augmentation du nombre de personnes issues des pays de l'Est, et notamment une arrivée significative de familles Roms, essentiellement roumaines.

Chaque groupe accompagne les étrangers dans le montage et le suivi de leur dossier auprès des préfectures. Dans la grande majorité des cas, des permanences ouvertes hebdomadaires ou mensuelles sont tenues dans des locaux mis à disposition par les Églises Réformées (Tours, Blois, Orléans) ou au sein d'associations locales ayant le même objet (Poitiers, Niort-Sud-Deux-Sèvres). A La Rochelle, les bénévoles ont créé une permanence téléphonique avec un portable dédié. Quelles que soient les modalités choisies, des rendez-vous individuels sont fixés afin d'élaborer les dossiers et de répondre aux spécificités des demandes. Très impliqués dans le tissu associatif, les équipes de La Cimade entretiennent des collaborations étroites avec de nombreuses associations à l'instar du Réseau Éducation Sans Frontière, la Ligue des Droits de l'Homme ou encore le Secours Catholique. Cette implication importante et reconnue atteste de la légitimité des bénévoles dans la conduite de leurs missions au service des étrangers.

### Décrypter, analyser et comprendre

Partout en France, les équipes se saisissent de nouvelles opportunités pour entrer en contact avec un public élargi, souvent peu ou mal informé sur les situations réelles des migrants et/ou demandeurs d'asile. En région centre ouest, de nombreuses opérations de sensibilisation ont été conçues et menées par les bénévoles. Des projections de films, débats, manifestations ou réunions publiques ont été proposées aux citoyens comme aux politiques. Soucieuses de la force de la parole et du sens donné à ces rencontres, les équipes de La Cimade associent majoritairement leurs partenaires et collectifs. Certains groupes inscrivent leurs activités de permanences au sein d'associations menant les mêmes actions comme ce fut le cas en 2012 avec ARDDI et Toit du Monde.

Des échanges entre certains groupes existent par ailleurs grâce au collectif *Solidarité Migrants Poitou-Charentes*, union des groupes de Niort-Sud-Deux-Sèvre, Poitiers et La Rochelle avec d'autres associations régionales d'aide aux étrangers. Cette coordination accroit et facilite la circulation des informations et est à l'origine d'espaces propices aux partages, à la mise en commun de réflexions liées aux situations rencontrées.

De nombreuses opérations de sensibilisation conduites par les bénévoles pour informer et expliquer au grand public les réalités des politiques migratoires

### Des relations constructives dans les établissements pénitentiaires

Les bénévoles de Tours, Orléans, La Rochelle et Poitiers conduisent des interventions en prison auprès des détenus étrangers, afin de leur permettre un accès effectif au droit malgré leur incarcération et la barrière de la langue. L'action des bénévoles est concentrée sur l'accès au droit des détenus mais s'étend bien

souvent à un accompagnement globalisé soucieux du maintien des liens familiaux. Les relations avec les services pénitentiaires sont correctes. Les bénévoles de La Cimade participent ainsi à des instances de la prison au cours desquelles ils échangent régulièrement avec les responsables. Les équipes adaptent la nature de leurs activités aux longueurs des peines.

## Fermeture des locaux de rétention régionaux

Dans presque toutes les localités de la région où est présente La Cimade, les locaux de rétention ont été fermés. Seul subsiste à Tours un lieu de rétention ouvert, mais ce dernier n'est quasiment pas utilisé. Les récentes réformes (temps de rétention maximum de 48h à 5 jours) ont engendré un transfert quasi automatique des retenus dans des centres de rétention qui n'existent pas dans la région.

## Des pratiques préfectorales diversifiées

Les relations avec les autorités locales sont assez variables d'un groupe local à l'autre. Ces derniers ne peuvent qu'identifier et déplorer des pratiques préfectorales différentes, plus ou moins favorables aux droits des étrangers. La qualité des liens avec les Préfectures repose donc souvent sur le comportement de la Préfecture à l'égard des étrangers, constaté par les bénévoles régulièrement aux côtés des étrangers pour la présentation de leurs dossiers. Mêmes constats quant aux suites données aux dossiers présentés aux services préfectoraux : le sort réservé aux dossiers est parfois conditionné à la bonne ou mauvaise volonté des responsables préfectoraux plus qu'aux textes législatifs eux-mêmes... Il est à signaler que la circulaire Valls de novembre 2012 n'a pas répondu aux attentes. En effet, la nature de ce texte (une simple circulaire) et son contenu axé sur des critères inaccessibles aux demandeurs n'a en rien modifié les barrières juridiques auxquelles restent confrontés les demandeurs.

## Des efforts disparates selon les administrations

Les collectivités locales sont des interlocuteurs nécessaires à un accueil digne pour les étrangers. Si elles n'ont pas l'obligation de s'intéresser aux dossiers, les municipalités et les services des conseils généraux ont pourtant un rôle important dans l'accompagnement des étrangers à leur arrivée

## Un accompagnement étendu au maintien des liens familiaux en milieu carcéral

comme dans leur insertion économique et sociale. Des efforts sont notables pour certaines municipalités mais beaucoup se désintéressent des besoins sociaux, sanitaires et économiques des migrants (en termes de logement notamment).

Les Conseils généraux en revanche ne remplissent que très imparfaitement leur mission de soutien des étrangers mineurs présents. Dans la très grande majorité des cas, ces derniers se déchargent de leur responsabilité sur les associations au prétexte que les mineurs ne le sont pas.

## Les formations, un préalable à l'efficacité

Des formations sont organisées au niveau régional et national sur les différents thèmes liés aux activités de La Cimade : connaissances juridiques, gestion de l'accueil des étrangers, activités en prison, campagnes de sensibilisation... Ces formations sont suivies et régulièrement proposées aux groupes locaux. En fonction des spécificités rencontrées, d'autres formations spécifiques sont dispensées en soutien aux bénévoles.

## Ici et là-bas

Des membres des groupes sont présents au sein de la commission Solidarité internationale du mouvement national et partagent les questions liées aux politiques migratoires au sein des groupes. Néanmoins, ces initiatives sont encore modestes et seront amenées à se développer.

L'accueil des étrangers sur le territoire français, l'accès effectif au droit qui leur est dû et les conditions d'exercice de celui-ci n'ont pas évolué positivement en 2012. L'hébergement et l'accès aux soins, urgences identifiées par l'ensemble des groupes de la région Centre-Ouest ne trouvent aucun écho auprès des instances concernées. Des réflexions sur ces problématiques sont en cours dans de nombreuses villes au niveau de La Cimade et plus largement dans les collectifs régionaux, départementaux et municipaux. ■



RÉGION

# Franche-Comté / Bourgogne

La région Franche-Comté Bourgogne compte trois groupes locaux établis dans les villes de Besançon, Dijon et Montbéliard. Permanence téléphonique et d'accueil sont assurées par une vingtaine de bénévoles qui accompagnent demandeurs d'asiles et migrants issus de plus de 45 pays différents.

**1 100** PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

**2 000** APPELS TÉLÉPHONIQUES  
TRAITÉS

**185** DOSSIERS DE  
DEMANDES À L'OFPPRA

**328** RECOURS  
AUPRÈS DE LA CNDA

Les bénévoles ont instruit 185 dossiers de demandes à l'OFPPRA et ont procédé à l'élaboration de 328 recours auprès de la Cour nationale des demandeurs d'asile.

## Des activités sociolinguistiques

Soucieux de faciliter l'autonomie des demandeurs d'asile et migrants, 9 bénévoles s'investissent chaque semaine dans un accompagnement socio-linguistique. Sortie pique-nique, manifestation festive, représentation au théâtre, offrent d'autres manières de découvrir notre pays. Des moments de vie importants pour des demandeurs d'asile et migrants bien souvent isolés et soumis à des tensions importantes en raison de la précarité de leur situation.

## Des événements pour favoriser le changement de regard

Le festival Migrant'scène est relayé à Dijon depuis son origine en 2006. Pour cette année 2012, les équipes ont organisé la projection de films comme « Terra ferma », « La pirogue » « Les éclats » et organisé des débats avec le public au cours desquels ont été traitées les questions des politiques migratoires.

De nombreuses actions menées dans le cadre du pacte citoyen et du pacte civique pour la défense des droits.

La région Franche-Comté Bourgogne accueille des personnes issues de plus de 45 pays différents dont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Kosovo, ou encore l'Afrique de l'Ouest. En 2012, des ressortissants de La Corne de l'Afrique sont arrivés massivement, principalement à Dijon. Dans leur grande majorité, placés en procédure prioritaire en raison de leurs empreintes déclarées inexploitable par la préfecture, plus de deux cents hommes célibataires se sont retrouvés à la rue, dépourvus de tout subside. Au cours de cette seule année 2012, plus de 1 100 personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs démarches. Ce travail mené avec énergie par les bénévoles a exigé le traitement de plus de 2 000 appels téléphoniques et a conduit à l'ouverture de 635 nouveaux dossiers auxquels s'est ajouté le suivi de 417 dossiers initiés au cours des années précédentes.



**La Cimade, le Secours catholique et « SOS refoulement » un collectif ont poursuivi leur mobilisation dans les squatts (nourriture, vêtements...)**

## Impliquée dans les réseaux de la société civile

Très investie dans les activités inter-associatives, La Cimade est reconnue depuis plusieurs années pour la qualité de son accompagnement. Au-delà, les équipes bénévoles interagissent avec d'autres associations afin de porter plus haut la défense des droits.

A Besançon, les équipes ont conduit, dans le cadre du « Pacte citoyen et du pacte civique », de nombreuses actions en direction des institutions et politiques afin de rappeler à tous les questions fondamentales posées par l'immigration, la défense des droits de l'Homme, le respect de l'accueil.

A Montbéliard, l'engagement au sein du collectif « Vigilance » (AECI, Cimade, MRAP, Pastorale des migrants, RESF) s'est traduit par des manifestations diverses auxquelles se sont jointes plus ponctuellement l'ACAT, La LDH, des MJC...

A Dijon, le maillage inter-associatif est aussi très dense. La Cimade participe activement aux réunions de RESF afin de soutenir les familles avec enfants scolarisés. Elle est également en rapport avec le collectif « urgence planétaire ». En 2012, une soirée a permis de sensibiliser et interroger les candidats

aux élections législatives : La Cimade est intervenue sur les politiques migratoires et la demande d'asile. Créé en novembre 2011 à l'initiative de la Cimade, du Secours catholique, le collectif « SOS Refoulement un collectif » regroupe désormais une trentaine d'associations et a poursuivi son soutien aux 200 à 250 demandeurs d'asile toujours dans l'attente d'une solution. Dans les deux squatts ouverts par les associations, de nombreux bénévoles ont apporté matelas, appareils de chauffage, nourriture, vêtements et couvertures. Une distribution de produits alimentaires est effectuée régulièrement chaque quinzaine. Si la mobilisation n'a pas faibli en 2012, en revanche les conditions d'hébergement se sont fortement dégradées, dues notamment aux coupures définitives d'électricité.

La Cimade a été très sollicitée dans l'élaboration des dossiers et a engagé plusieurs référés au tribunal administratif de Dijon. Au travers de sa participation à de nombreux cercles de silence, vecteurs d'informations pour le grand public, La Cimade a beaucoup gagné en notoriété et reconnaissance. ■



RÉGION

## Ile-De-France / Champagne Ardennes

Les chiffres parlent d'eux-mêmes sur l'intensité de l'année écoulée. En 2012, 30 036 personnes accueillies, 29 439 demandes téléphoniques traitées, 59 475 sollicitations prises en compte. Les 290 bénévoles et 26 salariés, équipiers de La Cimade Ile-de-France Champagne Ardennes se sont mobilisés fortement au sein de 33 lieux d'accueil et d'intervention. Ils ont reçu et accompagné des migrants souhaitant déposer une demande de titre, et plus spécifiquement des personnes étrangères malades, sous le coup d'une mesure d'éloignement, victimes de violences, ou encore demandeuses d'asile... Ils se sont également mobilisés dans le cadre de campagnes de sensibilisation, ont œuvré dans les observatoires citoyens, collaboré à des études, rencontré de nombreux détenus étrangers au sein de 10 établissements pénitentiaires et dans un local de rétention administrative. Une équipe de salariés a poursuivi son soutien aux personnes retenues au centre de rétention du Mesnil-Amelot. A Massy, l'activité d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés s'est poursuivie, et a permis d'accompagner en 2012, 148 personnes. Pour faire face à des situations diversifiées et complexes, La Cimade Ile-de-France Champagne Ardennes a centré ses efforts autour de 3 axes prioritaires : l'accueil et l'accompagnement des migrants et exilés prenant en compte la situation globale des personnes, les activités de formations et de mutualisation, et enfin le plaidoyer et la sensibilisation.

La Cimade a constaté en 2012 une augmentation conséquente du nombre de sollicitations. Cette situation tient à la conjonction de l'espoir suscité par le changement de gouvernement, à la parution de la circulaire du 28 novembre 2012 et aux difficultés et dysfonctionnements récurrents pour l'applica-

tion des lois dans les préfectures d'Ile-de-France. De nouveaux projets ont été mis en œuvre. Ainsi une nouvelle permanence pour les migrants, demandeurs d'asile, femmes étrangères victimes de violences, et personnes menacées d'expulsion, a été créée à Montreuil. Un nouveau dispositif d'hébergement et d'accompagnement social spécifique pour les femmes étrangères victimes de violences a également été mis en œuvre à Massy. Par ailleurs, plusieurs équipes ont été mobilisées face à l'émergence de nombreux cas liés à la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Un travail accru a été mené, notamment sur les cas des étrangers malades menacés d'expulsion et sur les dysfonctionnements d'accueil des demandeurs d'asile en Ile-de-France. Enfin, un travail important de veille juridique a été conduit au regard de l'application de la loi du 16 juin 2011 par les différentes préfectures franciliennes.

En parallèle aux actions d'accompagnement individuel des personnes plusieurs projets ont été menés. Suite à la loi du 16 juin 2011, La Cimade Ile-de-France Champagne Ardennes a élaboré une plaquette de sensibilisation à destination des migrants sur les risques d'expulsion. Elle a par ailleurs réalisé un projet photographique avec les réfugiés du Centre d'hébergement de Massy et La maison des journalistes.

Enfin, les actions d'apprentissage du français au CPH de Massy se sont poursuivies, ainsi que le





groupe de parole pour les femmes étrangères victimes de violences en partenariat avec le Comede.

## Formation, mutualisation, pôle ressource

En 2012, de très nombreux modules de formation ont été proposées en interne aux équipes bénévoles et salariés de la Cimade régionale. En plus des sessions dispensées pour les débutants et de la formation continue, des sessions de formation thématiques (visa, aide juridictionnelle...) ont été assurées dont deux nouvelles sur la thématique des ressortissants communautaires et les droits sociaux des demandeurs d'asile. Au total, plus de 500 bénévoles ont bénéficié de ces temps d'échanges et de formations.

Par ailleurs, un travail important mené avec des

bénévoles de plusieurs équipes a été réalisé sur la mutualisation des pratiques dans les permanences, et donnera lieu à un guide en 2013.

Enfin, toujours dans une optique de mutualisation des pratiques, une commission régionale, relative à la défense des étrangers menacés d'expulsion, a été créée. Outre ces temps internes, près de 400 travailleurs sociaux, juristes, salariés et bénévoles d'associations partenaires ou encore de chargés de mission des collectivités locales ont bénéficié de 14 formations assurées par La Cimade.

## Des actions de plaidoyer et de sensibilisation

Prégnantes, les actions de plaidoyer et de sensibilisation ont porté sur une forte mobilisation autour de la campagne nationale de La Cimade « Inventons une politique d'hospitalité ! » et la mise en place d'une campagne d'observation au tribunal administratif de Montreuil sur les conséquences de la loi sur l'immigration de juin 2011.

Les équipes se sont également investies sur des projets de loi, l'un portant sur les taxes dues par les étrangers pour leur titre de séjour, l'autre créant un nouveau régime de privation de liberté pour les étrangers : la retenue pour vérification du droit au séjour. Un travail accru de lobbying sur les travailleurs et femmes étrangères victimes de violences a été conduit.

L'intensification des actions de mobilisation s'est caractérisée par une cinquantaine d'interventions publiques auprès de 2 400 personnes de tous horizons. Bénévoles et salariés sont également intervenus dans les milieux scolaires auprès de 800 jeunes. >>>

**30 036** PERSONNES ACCUEILLIES

**29 439** DEMANDES TÉLÉPHONIQUES

**59 475** SOLLICITATIONS

**50** INTERVENTIONS PUBLIQUES EN 2012



» Pour la 6<sup>e</sup> édition du festival Migrant'scène en Ile-de-France, 23 manifestations ont été organisées. Des visites de Paris ont été proposées par les résidentes du CPH de Massy.

Enfin, une nouvelle formation, « Savoir parler de La Cimade », sur la sensibilisation a été mise en place pour les bénévoles et les salariés de la région.

## La collaboration inter-associative au service de la défense collective des droits des personnes étrangères

Face au contexte de durcissement des pratiques, le travail inter-associatif a été amplifié et a débouché sur de nombreuses actions notamment envers les étrangers menacés d'expulsion. Les participations de La Cimade ont été nombreuses et diversifiées. Elle a ainsi apporté son expertise liée au public des migrants au CESER à l'occasion de deux études sur les actifs en situation de précarité et l'accès et maintien dans le logement pour les plus pauvres en Ile-de-France.

La Cimade Ile-de-France Champagne Ardennes a initié, avec un collectif d'associations et de syndicats, une action d'interpellation des candidats aux élections présidentielle et législative sur la nécessité d'une égalité des droits entre les travailleurs migrants et français et d'une refonte globale du CESEDA et du Code du travail. En 2012, un état des lieux des situations et difficultés rencontrées par les étrangers désireux de régulariser leur situation a été envoyé à l'ensemble des candidats et diffusée publiquement lors d'une conférence de presse. La

## Mise en place d'une campagne d'observation au tribunal administratif de Montreuil sur les conséquences de la loi sur l'immigration 2011.

délégation a été reçue par l'équipe « immigration » du candidat Hollande.

Durant l'automne 2012, une campagne d'observation à la préfecture de Bobigny a donné lieu à des comptes rendus et des synthèses.

Sur certaines thématiques spécifiques La Cimade intervient aussi :

### Dom'Asile

L'association regroupe 11 centres de domiciliation de demandeurs d'asile dans la région pari-



## FOCUS

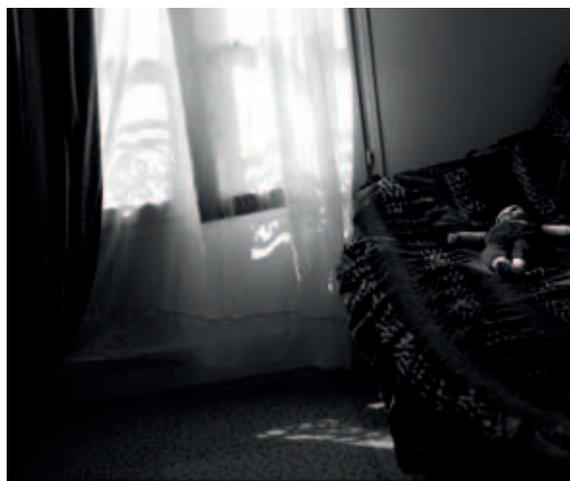
### Le centre international de La Cimade – Massy

En 2012, malgré la difficulté croissante à mobiliser des aides publiques et suite à la suppression d'un dispositif de 20 places au centre, La Cimade a démarré en juillet 2012, un projet expérimental pour l'hébergement, l'accompagnement juridique et social de femmes étrangères victimes de violence. Grâce aux soutiens de fonds privés, huit femmes et leurs enfants ont pu bénéficier de ce nouveau dispositif. Stable, sécurisant, ce lieu permet à ces jeunes mères originaires de l'Afrique de l'ouest de se poser et de se reconstruire.

Le centre a par ailleurs accueilli 133 personnes sur ses deux autres dispositifs à savoir le centre provisoire d'hébergement, centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les personnes réfugiées et l'ALT, logements conventionnés pour loger des familles réunies après une procédure de rapprochement familial ou de personnes isolées prêtes pour l'accès à un logement autonome.

Préalable important pour faciliter l'autonomie des personnes, les formations à l'apprentissage de la langue ont pu être poursuivies en dépit du manque de financements. Grâce à l'investissement majeur de 9 bénévoles, des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère pour débutants ouverts à toutes les personnes étrangères ont pu être dispensés. Une permanence juridique hebdomadaire, assurée par une équipe de bénévoles, a permis de

recevoir 682 personnes et de traiter 848 appels téléphoniques. Outre un appui significatif apporté aux accueillies dans les domaines de l'accès aux droits, de la santé, de l'insertion professionnelle ou encore de l'accès au logement, les équipes ont créé des événements d'animation socio-culturelle pour faciliter l'intégration et l'épanouissement des personnes accueillies et favoriser la rencontre avec les Massicois. Réalisés en partenariat avec la Ville de Massy, le Ministère de la culture mais aussi des partenaires associatifs comme le GAS ou l'association de la communauté Tibétaine de France, ces événements ont été, chaque fois, riches de rencontres et de partages.



sienne, gérés par La Cimade, le Secours Catholique, la Mission Populaire Évangélique ou certaines Entraides Protestantes.

#### Les étrangers malades

*Participation à l'Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers*

La Cimade est membre de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers. Ce collectif, à vocation nationale, regroupe des associations de malades, de médecins et de défense des droits des étrangers. En 2012, l'ODSE a diffusé une plaquette d'information relative à la procédure de demande de titre de séjour pour soins depuis la réforme du 16 juin 2011. Dans le cadre des échéances électorales présidentielle et législative, les associations de l'ODSE ont créé une plateforme de revendications communes enrichie d'une campagne de plaidoyer auprès des candidats à l'élection présidentielle et législative.

#### Les femmes étrangères victimes de violences

La Cimade participe activement à l'ADFEM, l'Observatoire de l'Égalité de la Mairie de Paris ou encore à des observatoires locaux (75, 93) de l'égalité entre femmes et hommes.

#### Les étrangers menacés d'expulsion

La Cimade travaille auprès des observatoires locaux de rétention de l'Île-de-France, participe aux actions de l'observatoire national de l'enfermement, et prend part à des réseaux européens, tel Migreurop. ■

Mise en place d'un nouveau dispositif spécifique pour les femmes étrangères victimes de violence



RÉGION

# Languedoc-Roussillon

**Investis sur toute la région, les bénévoles du Languedoc Roussillon se sont, cette année encore, fortement mobilisés au sein des permanences d'accueil, des lieux d'enfermement et de privation de libertés, d'hébergement. Outre le traitement des questions d'ordre juridique, les bénévoles très impliqués dans la dynamique associative, ont renforcé leur accompagnement envers les familles Roms, l'apprentissage de la langue française, développé de nombreuses actions de sensibilisation et de mobilisation et travaillé à la mise en place d'espaces de paroles conviviaux pour les accueillis.**

**1 300** PERSONNES REÇUES  
ET ACCOMPAGNÉES

**350** ENTRETIENS MENÉS DANS  
LES MAISONS D'ARRÊT

**Q**ue ce soit à Montpellier, Carcassonne, Béziers, Mende, Perpignan ou dans le Gard, les permanences d'aides juridiques, généralement hebdomadaires, constituent une part importante de la mission remplie par les équipes. A Montpellier, 1 300 personnes ont été reçues en 2012 dont 136 demandeurs d'asile issus des pays d'Afrique orientale et occidentale. Cette année, les équipes ont constaté une forte augmentation de demandes de titres de séjour émanant d'étrangers titulaires d'un titre de séjour dans un autre pays de l'Union Européenne. Un constat partagé par les bénévoles du Gard avec de nombreuses familles venues d'Espagne et d'Italie. Sans papiers, recherche d'emploi, étrangers malades dans l'incapacité de faire valoir leurs droits, accompagnement social, carte de séjours, titres de circulation... l'étendue et la diversité des situations nécessitent une prise en charge de plus en plus importante pour les bénévoles. Dans la grande majorité des cas, outre la constitution des dossiers, ils accompagnent les accueillis en Préfecture ou au service des nationales du tribunal d'instance, à l'OFPPA ou encore à l'OFII. Le suivi est lui aussi plus exigeant, en raison de la complexité des situations rencontrées. Près d'un tiers des personnes reçues reviennent pour compléter des dossiers, quérir une réponse quand des recherches ou démarches dans les pays d'origine sont nécessaires. A Narbonne, les équipiers de La Cimade ont géré des dossiers pour 34 personnes venues l'année

précédente. Parallèlement, dans le Gard, des situations nouvelles ont émergé comme les demandes de retraités en difficulté, des femmes âgées venues retrouver leur famille après un veuvage ou des femmes rejetées de leurs époux et en situation irrégulière. Les violences conjugales ont été plus importantes y compris chez les hommes mis à la porte juste avant les 3 ans de mariage.

## Favoriser l'expression des accueillis et des bénévoles

Pour lutter contre l'isolement et les tensions vécus et subis par les accueillis qu'ils soient seuls ou en famille, les équipes ont développé dans toute la région des activités pour favoriser l'expression des accueillis (Psymade, théâtre forum, théâtre à domicile). A Montpellier un groupe de parole spécifique pour les bénévoles a vu le jour pour faciliter la prise de recul.

## Sensibilisation

En invitant la Compagnie Kaddu Yarakh à co-animer sa résidence interculturelle avec la compagnie Etincelles, Migrant'scène est parti à la rencontre de l'Altérité. Durant 3 jours, chercheurs d'Agropolis, militants de La Cimade et comédiens ont cherché à comprendre les représentations que nous nous forgeons les uns les autres dans nos interactions multiples. Cette création collective a été suivie de plusieurs représentations sous forme de théâtre-forum. Les équipes ont démultiplié leur présence par la tenue de stands d'informations comme lors de la quinzaine des Tiers Mondes ou auprès des étudiants de Montpellier. Une manifestation devant le siège du PS à Montpellier a été également organisé pour protester contre la circulaire Valls.

## Un soutien accru auprès des familles Roms

La place des équipes s'est encore renforcée en 2012 pour répondre aux difficultés des familles Roms. Accompagnement juridique, contact avec les écoles et collèges, sollicitation auprès du Conseil Général pour l'amélioration des habitats... les démarches ont été nombreuses. Les bénévoles, aux côtés des familles depuis trois ans, ont dû batailler à moultes reprises face à des collectivités territoriales peu soucieuses de leur sort. Pour autant, la mobilisation de La Cimade, de partenaires comme Médecins du Monde, d'étudiants, de citoyens sympathisants et des familles Roms a permis la réalisation d'un chalet basé sur le « faire ensemble » et la confiance. Dédié à de multiples activités comme l'apprentissage du français pour enfants et adultes, lectures de contes, activités manuelles et ludiques, éducation à la santé..., ce lieu favorise l'insertion des personnes et leur autonomie.

A Béziers, l'accompagnement de 80 personnes Roms, effectif depuis 2005, a été source de nombreuses joies comme la scolarisation des enfants et le retour satisfait des écoles, l'obtention de nombreux titres de séjour et des opportunités d'insertion.

## Une présence dans les lieux d'enfermement

Les interventions des équipes dans les maisons d'arrêt, centres de détention ou de rétention se sont poursuivies à raison de deux visites assurées par semaine en moyenne. Elles se caractérisent par quelque 350 entretiens nécessaires à la compréhension de chaque situation. Pour les détenus étrangers il n'y a pas ou très peu d'appui juridique pour élaborer un dossier de demande de titre de séjour dans le cadre de la législation actuellement en vigueur. Les critères de temps de présence sur le territoire, de logement, de revenus réguliers à faire valoir par le détenu ne lui sont pas applicables ou lorsqu'ils le sont, les équipes de La Cimade peinent à obtenir les justificatifs. Les bénévoles en charge de ce suivi fournissent un travail conséquent de synthèse ou pour mener à bien les démarches nécessaires. Outre la collaboration avec le personnel du SPIP, des contacts sont pris régulièrement avec les Préfectures, avocats, familles, visiteurs de l'ANVP, aumôniers.

Des visites sont également assurées dans les centres de rétention. Une bénévole y est très impliquée et essaie de témoigner de l'enfermement des retenus. Elle effectue des visites au CRA de Nîmes aux retenus qui le souhaitent, aux retenus isolés. Ces accompagnements doivent permettre l'application des droits fondamentaux, de soulever et de témoigner les arrestations abusives des sans-papiers, les traitements dégradants, les garde-à-voir abusives, l'éclatement des familles... ■

### FOCUS

## Le centre d'accueil des demandeurs d'asile – Béziers

Les activités menées par le groupe local s'appuient et s'articulent avec le travail de l'équipe du CADA. Ce travail commun est constructif pour l'accompagnement global des personnes issues d'Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Mongolie, Palestine, République Démocratique du Congo, Géorgie, Guinée, Soudan, Syrie, Tchad.

En 2012, le foyer a totalisé 17 760 journées d'hébergement soit un taux d'occupation annuel de 97,3 %. En moyenne 48,7 personnes ont été accueillies quotidiennement en 2012 au foyer pour une capacité de 50 places, soit le maintien de la capacité maximale.

16 familles ont été reçues au CADA en 2012 soit 30 personnes : 5 familles (19 personnes) et 11 isolés. La Cimade a fait le choix d'accueillir une grande proportion de personnes isolées qui ont plus de difficultés à obtenir des places en CADA. Un choix symbolique ou d'exemple afin de montrer à l'administration des dysfonctionnements. D'une manière générale, la mobilisation des



équipes a permis l'obtention des titres de séjour pour les gens avant leur sorties. Pour autant, les « régularisations exceptionnelles » ont été plus complexes et le centre a subi une pression supplémentaire de la part de la préfecture pour libérer les places de CADA occupées par des personnes déboutées.

L'année 2012 a vu une utilisation plus importante que dans les années antérieures de dispositifs d'insertion ou d'urgence pour permettre aux personnes d'avoir des solutions d'hébergement. Le Conseil Général a également été sollicité pour des familles avec des enfants de moins de trois ans.



RÉGION

## Nord-Picardie

Constitué de 7 groupes localisés à Lille, Tourcoing, Valenciennes, Maubeuge, Arras, Amiens et Soissons, la région Nord-Picardie compte plus de 130 bénévoles actifs. Cette année 2012 a été marquée par une augmentation sensible des sollicitations des demandeurs d'asile, par l'engorgement des CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) et un accompagnement important auprès des mineurs isolés étrangers.

**3500** PERSONNES ACCOMPAGNÉES

**80** BÉNÉVOLES

**11** PERMANENCES

### Une augmentation sensible des demandes

Accompagner les migrants, défendre leurs droits, répond à un engagement fort des équipes bénévoles de La Cimade. Comme chaque année, les équipes bénévoles de la région Nord Picardie se sont mobilisées pour assurer les permanences d'accueil et d'accompagnement juridique et administratif. Au total, 80 bénévoles ont accueilli, reçu et conseillé plus de 3 500 personnes au travers de 11 permanences hebdomadaires. En 2012, les équipes ont été confrontées à un accroissement significatif des demandes. Témoin à Lille, 1 089 dossiers exigeant un suivi des bénévoles ont été ouverts soit une augmentation de 75% par rapport à 2008. A cet accroissement, s'ajoutent les difficultés liées à l'hébergement des personnes. L'engorgement des CADA, associé à l'absence de travailleurs sociaux dans les centres d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, fait peser sur les équipes l'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile non pris en charge par ces plates-formes d'accueil.

### Une jeunesse sans papiers

Ils ont un statut doublement fragile. Mineurs et étrangers, venus d'Afrique ou d'ailleurs, ils sont balotés de services en guichets. A Lille, le nombre de mineurs étrangers isolés a explosé au cours de ces dernières années. Remis en cause dans leur minorité par des tests osseux dont les limites sont connues, les mineurs étrangers isolés sont progressivement délaissés par les structures institutionnelles pilotées par le Conseil général. A Lille, les bénévoles de La Cimade se sont retrouvés seuls à contester les examens osseux pratiqués. Concrètement, dans l'attente de la décision du juge, les bénévoles ont assuré la prise en charge matérielle de ces jeunes livrés à eux-mêmes. Dans la Somme, le Conseil général a décidé, en octobre, de ne plus prendre en charge de nouveaux mineurs, les condamnant à la rue, à la solitude et à tous les risques de dérive. Six mois après avoir signalé au Parquet et au juge des enfants d'Amiens la situation de plusieurs mineurs étrangers isolés, les équipiers de La Cimade attendaient toujours une hypothétique réponse. La Ministre de la Justice et le Défenseur des droits ont été saisis.

### La formation à la langue française, une étape majeure

Soucieux de surmonter les difficultés liées, entre autres, à la barrière de la langue, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour proposer des cours de français. Cette action d'apprentissage s'est particulièrement renforcée à Lille, Tourcoing et Arras avec une demande toujours croissante. Au total, 19 ateliers ont été animés par 22 bénévoles auprès de 140 apprenants. Parallèlement, des sorties culturelles

et des temps de rencontres conviviaux ont été mis en place avec les apprenants et leurs familles.

**Accompagner les détenus étrangers**

Dans l'univers carcéral, les inégalités et la pauvreté sont sources d'exclusion et de solitude. Pour les détenus étrangers, la barrière de la langue, la méconnaissance de leurs droits accentuent encore les difficultés. Composée de 10 intervenants bénévoles, l'équipe prison intervient au sein de 9 établissements pénitentiaires du Nord-Pas-de-Calais et à Liencourt. Ces visites régulières permettent d'accompagner 143 détenus, de créer des relations avec eux et de les conseiller utilement dans leurs démarches administratives. Au-delà de cet accompagnement, il s'agit aussi pour les bénévoles, par leur présence, de rompre la spirale de solitude dans laquelle se retrouvent souvent les personnes étrangères.

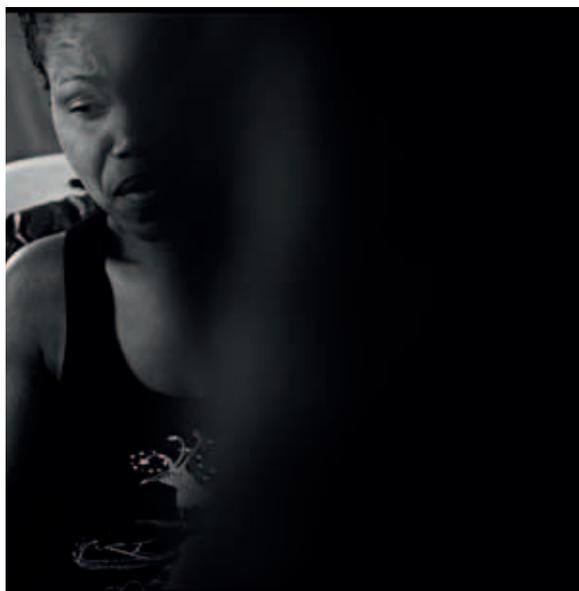
## Créer des espaces de rencontres et d'écoute

Le groupe de Lille a poursuivi avec une gestalt-thérapeute\* une action de soutien psychologique aux migrants et demandeurs d'asile. 15 personnes ont été reçues.

Le groupe de parole pour les bénévoles, mis en place fin 2011, s'est rassemblé six fois.

**Faire changer les regards et déconstruire les préjugés**

En période de crise économique, sociale ou sociétale, la tentation est grande de stigmatiser l'étranger. Face à la complexité des situations, les équipiers de La Cimade ont mené des actions de sensibilisation à destination du grand public afin d'expliquer et d'informer sur la réalité des situations rencon-



## L'apprentissage du français, une action renforcée à Lille, Tourcoing et Arras avec plus de 140 apprenants

trées. Les bénévoles ont ainsi conduit une dizaine d'interventions et tenu autant de stands d'information à l'occasion de manifestations ou d'événements. A cela s'ajoutent des interventions auprès de 13 classes de collège et lycée et de 3 équipes de volontaires en service civique. La région s'est également mobilisée pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive dans la mise en œuvre du festival Migrant'scène. Dix événements (8 projections-débats, 1 table-ronde et 1 projet musical avec des scolaires) ont été organisés par 6 groupes, regroupant plus de 720 spectateurs. Le festival a pris localement une teinte particulière à l'occasion des dix ans de la fermeture du centre de Sangatte.

La formation des bénévoles, un élément déterminant pour l'accompagnement des personnes L'organisation de formations destinées aux bénévoles est une action très importante de la région : 19 formations d'initiation ou spécialisées et 2 journées de formation régionales animées par les membres des commissions nationales ont été effectuées. Par ailleurs, 9 formations ont été dispensées auprès d'instituts de formation, de partenaires associatifs ou de travailleurs sociaux.

## Des partenariats

La région poursuit sa participation active au RAIL (Réseau d'Accueil d'Immigrés à Lille), créé en octobre 2011. L'objectif du Rail vise à la mise en place de solutions d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile dans l'attente d'une place en CADA. Les équipes de la Région participent par ailleurs à plusieurs collectifs ou groupes de travail inter-associatifs portant notamment sur les Roms et les rencontres mensuelles en Préfecture du Nord, ainsi qu'aux travaux de la plateforme de service aux Migrants (PSM) composée d'une vingtaine d'associations principalement présentes dans les « jungles » du Nord - Pas-de-Calais. ■



RÉGION

# Normandie

**Actifs sur Alençon, Caen et Rouen, plus de 50 bénévoles s'investissent auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés. Plus de 45 nationalités différentes sont représentées dans les permanences juridiques de La Cimade nécessitant des approches spécifiques à l'instar des mineurs étrangers isolés. La Cimade intervient également dans le cadre de l'ARCAL, plateforme des demandeurs d'asile pour l'aide des demandes d'asile et des recours, un partenaire historique privilégié de La Cimade.**

**415** PERSONNES ACCUEILLIES

**420** APPELS TRAITÉS

**A** Caen, Alençon et Rouen, les bénévoles de La Cimade ont accueilli près de 415 personnes dans leurs permanences. En fonction des villes, le nombre de nationalités diffère comme à Caen avec 45 nationalités reçues ou à Alençon avec 37 nationalités et une majorité de personnes venues d'Afrique ou de l'Europe non communautaire. Ces caractéristiques ont naturellement des répercussions dans le traitement des dossiers et exigent une écoute attentive et personnalisée. A Caen, 15 bénévoles sont intervenus sous la responsabilité de l'ARCAL, à la Plateforme des demandeurs d'asile pour l'élaboration des demandes d'asile et ont effectué 382 recours pour la seule année 2012.

A Alençon, un salarié et une équipe de 8 bénévoles assurent un soutien quotidien aux familles. Face à la nouvelle problématique des mineurs étrangers isolés, un bénévole a été détaché spécifiquement pour assurer leur accompagnement.

A Rouen aussi, les bénévoles doivent faire face à de très nombreuses sollicitations. En 2012, le pré-accueil téléphonique destiné à l'orientation des personnes et à la prise de rendez vous, a enregistré 426 appels de personnes étrangères et 19 appels d'association. Les bénévoles ont travaillé durement pour assurer toute à la fois la tenue des permanences et le suivi des dossiers à la préfecture ou dans les tribunaux. Pas moins de 75 dossiers et de 121 rendez-vous ont ainsi été honorés. Dans les établissements pénitentiaires, un binôme bénévole intervient une fois par semaine à Rouen et au Val de Reuil. Près de 31 permanences ont été effectuées et plus de 43 détenus étrangers accompagnés, écoutés, conseillés et orientés. A Caen, ces visites sont assurées par un bénévole chaque samedi.

## Une relation de proximité avec le grand public

Conscients qu'il est important d'éclairer le grand public sur la difficulté et les réalités diverses rencontrées par les demandeurs d'asile ou les réfugiés, les bénévoles se sont mobilisés dans leurs villes pour assurer le bon déroulement du festival Migrant'scène en novembre 2012. Ils ont proposé au grand public caennais débats et interventions sur le thème de la mer. A Alençon, quelque 50 mahorais sont intervenus à l'occasion du documentaire sur Mayotte en présence de Flore Adrien. A Rouen, la présentation du film « La pirogue » par les bénévoles a réuni plus de 75 personnes. Une visite au musée des Beaux arts autour du thème de la mer a également été animée.

## Actions pour une politique de l'hospitalité

Les équipes alençonnaise et rouennaise se sont attachées à relayer la campagne « 40 propositions pour une politique d'hospitalité » élaborée par tous les membres de La Cimade en 2011. Cette campagne forte a ainsi été portée, dans la ville des 100 clochers, auprès des candidats aux élections législatives. Des bénévoles se sont fortement investis dans cette démarche et ont rédigé un rapport sur ces différents entretiens. A Rouen, les équipes se sont mobilisées avec celles du CCFD et ont pu exposer ces propositions à plus de 140 personnes à l'occasion d'une réunion publique.

## Des réseaux et collectifs partenaires

Les bénévoles d'Alençon, Caen et Rouen sont impliqués respectivement dans le collectif 14, UCIJ/RESF61 et collectif sans papiers, Elbeuf et Saint-Etienne du Rouvray. Les trois groupes locaux sont membres des collectifs France Palestine. Alençon et Caen participent aux cercles de silence mensuels (100 personnes à Caen et 30 personnes à Alençon). ■



Les ravages d'une politique d'immigration brutale sont particulièrement prégnants dans les DOM, notamment à Mayotte. Les bénévoles s'engagent avec force et courage au sein des groupes locaux présents en Guyane, à Mayotte, à La Réunion ou encore en Guadeloupe dont le premier groupe est né en 2012. Confrontés à une bataille inégale pour tenter de défendre les droits et les principes républicains, les bénévoles affrontent les intimidations d'une administration prompte à utiliser des mesures dérogatoires de nature à arrêter et expulser de plus en plus de personnes au mépris de leurs droits.

**28 000** PERSONNES EXPULSÉES  
SANS RECOURS EFFECTIF

Territoire d'exception, zone de restriction des droits des migrants, la France d'Outre-mer vit au rythme des contrôles d'identité, des interpellations sans limites, de l'expulsion des mineurs et des conditions indignes de vie dans les centres de rétention. Malgré une forte médiatisation sur l'enfermement des enfants au centre de rétention de Mayotte, cette situation scandaleuse et inefficace perdure au mépris des droits fondamentaux.

Présents dans les centres de rétention de Guadeloupe, de La Réunion et de Mayotte, les salariés et bénévoles de La Cimade soutiennent les migrants et demandeurs d'asile malgré de graves dysfonctionnements (absences d'informations sur les arrivées et les départs des personnes, interruption des entretiens...).

## Des milliers de personnes sans recours

Quelque 28 000 personnes expulsées depuis ces territoires n'ont pas accès à un recours effectif. Dans un arrêt du 13 décembre 2012, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a d'ailleurs condamné la France pour ne pas leur garantir un recours effectif. Les expulsions y sont tellement expéditives, que lorsque les personnes ont pu déposer un recours contre leur mesure d'éloignement, elles sont renvoyées avant d'avoir pu voir le juge pour faire valoir leur situation. Pour les salariés et bénévoles actifs dans les centres de rétention, les droits des retenus sont systématiquement bafoués et les conditions de vie dégradantes, inacceptables et indignes. Face à l'ampleur et la complexité des situations, les



équipes ont suivi des formations sur des référés liberté ou encore sur le traitement et le développement de contentieux. Dans ce cadre, un groupe de travail « éloignement Outre-mer » dédié à la mise en place de contentieux d'ampleur a été créé au cours de l'année 2012.

## Une présence active dans les permanences

Les quatre groupes locaux d'outre-mer organisent plusieurs fois par semaine des permanences d'accueil et de soutien juridiques pour répondre aux nombreuses sollicitations des personnes. Accompagnement aux demandes de titre de séjour, contestation des mesures d'éloignement délivrées, réexamens de dossiers, rédactions de recours, écoute active pour aider à verbaliser des parcours douloureux..., autant d'actions menées par les équipes vis-à-vis de publics affectés par des difficultés économiques et sociales mais aussi physiques et psychiques. >>>



## Un devoir d'alerte pour dénoncer l'arbitraire

» Au-delà des arrestations arbitraires, la pression policière exercée sur les sans papiers a des conséquences sanitaires majeures pour les personnes. Pour le seul département de Mayotte, on dénombre 7% de malnutrition infantile, des cas de choléra ou de lèpre liés à des retards ou à l'absence de recours aux soins par peur d'être arrêtés.

Les équipes de La Cimade interpellent l'opinion publique et les ministères dans l'espoir de se faire entendre. En juin 2012, elles ont saisi le défenseur des droits (DD) afin qu'il puisse constater la situation dramatique des mineurs à Mayotte, la poursuite du placement des familles et mineurs isolés au centre de rétention malgré sa non-conformité avec l'accueil des mineurs.

Des actions de communication sont conduites à destination du grand public. Outre l'édition d'un bulletin d'informations trimestriel « CRA de neuf : nouvelles de la rétention Outre-mer », les équipes participent à la rédaction d'un cahier juridique GISTI/Cimade sur le droit des étrangers outre-mer, diffusent des lettres ouvertes pour l'amélioration des droits des retenus au centre de rétention de Guyane, dénoncent la reprise des éloignements forcés vers Haïti depuis les Antilles ou pour la protection des mineurs enfermés au centre de rétention de Mayotte. Ce sont aussi des interventions à l'occasion d'événements ponctuels (Festival du film des droits de l'Homme de Saint Denis, conférence annuelle de la LDH Guyane, tournée itinérante en bus dédiée à l'accès au droit en Guyane). En octobre 2012, les bénévoles ont participé au festival de cinéma « molo man america » à Saint-Laurent et tenu un stand informatif pour sensibiliser les habitants à la thématique de la migration et de la rétention. Organisation de cafés débat, soirée de projection

de films ou encore tenue du festival Migrant'scène à Mayotte sont autant d'actions dédiées à l'information et la sensibilisation.

## Une implication active dans les réseaux et collectifs

Les équipes de La Cimade associent leurs efforts à ceux de nombreuses associations ou collectifs afin d'optimiser l'efficacité et la diversité des actions : réunion avec des associations actives organisée par l'OFII le 26 avril 2012, mission exploratoire en vue d'un projet de protection des droits des Haïtiens dans la zone Caraïbes (Guadeloupe, Guyane, Haïti) du 31 mai au 15 juin avec le GARR d'Haïti, démarches auprès du Défenseur des Droits et – via le Collectif MOM – et des ministères (Intérieur, Justice et Outre-Mer) en vue d'obtenir l'uniformisation de la législation applicable en Outre-mer avec celle de la métropole. D'autres réunions se sont tenues en 2012 entre les associations de défense des droits ou d'accès au droit (logement, santé, soins, peuples autochtones, libre circulation...) pour constituer un document commun de dénonciation relatif au non respect des droits en Guyane.

La rencontre des organisations à Saint-Georges (frontière avec le Brésil) en octobre 2012 a permis de constater les conditions d'entrée des étrangers depuis le Brésil, de dispenser des informations juridiques clés relatives à l'entrée sur le territoire français et de rencontrer les autorités de la Police aux frontières. Un Partenariat a été tissé avec le cabinet Monget-Sarail pour orienter des personnes dont les démarches nécessitent un avocat ou pour des problèmes non maîtrisés par les associations locales.. ■



La région Cimade couvre les 8 départements de la collectivité territoriale en plus de la Haute-Loire. Les pôles urbains dynamiques attirent de nombreux migrants réguliers ou non (Lyon, Grenoble, Pays de Gex et Haute-Savoie autour de Genève). Le Rhône a été en 2012 le 3<sup>ème</sup> département de France pour les nouvelles demandes d'asile. La question des mineurs isolés étrangers y est cruciale avec des arrivées nombreuses notamment en Isère, et un délitement de la capacité d'intervention des Conseils généraux. Les équipes sont aussi les témoins des difficultés vécues par les Roms notamment dans l'agglomération lyonnaise où les expulsions ont été nombreuses durant l'été 2012.

15 PERMANENCES

2 894 PERSONNES REÇUES  
ET ACCOMPAGNÉES

1 304 DOSSIERS TRAITÉS

Les quelque 10 groupes locaux représentent une centaine de bénévoles actifs. Grâce à leur engagement, 15 permanences ont été assurées et 2 894 personnes y ont trouvé écoute et conseils. 1 304 dossiers ont fait l'objet de démarches spécifiques. La Cimade a par ailleurs poursuivi son action auprès des personnes étrangères incarcérées dans les maisons d'arrêt de la région.

Cette année 2012, les équipes de La Cimade ont concentré leurs efforts sur la mise en place d'un programme de promotion de la santé des migrants. Co-financé par le Conseil régional, il a nécessité l'organisation de formations internes et externes (travailleurs sociaux, personnels hospitaliers, étudiants) et d'animations (CRID, Journée régionale à Grenoble...). Ce programme « collectif santé » initié et coordonné par La Cimade vise l'amélioration de l'accompagnement administratif et juridique des étrangers malades. La formation et l'information des bénévoles et des professionnels du domaine médico-social sur la procédure étrangers malades y est déterminante. Dans ce cadre, partenaires associatifs et institutionnels se réunissent tous les deux

mois et échangent sur la situation des étrangers malades. Des actions inter-associatives de nature à défendre leurs droits peuvent en découler. Le 28 novembre 2012, La Cimade Rhône-Alpes a organisé une rencontre sur cette problématique à Grenoble à laquelle étaient convié l'ensemble des bénévoles Cimade de la Région et les partenaires de La Cimade. Près de 60 dossiers ont été traités dans ce cadre. Une dizaine d'associations ont rejoint le collectif qui a pris peu à peu une envergure régionale.

### Aux côtés des mineurs isolés étrangers en Isère

Depuis 2010, La Cimade de Grenoble se mobilise pour aider les mineurs isolés étrangers (MIE) qui ne sont pas pris en charge par l'aide sociale à l'enfance suite à l'infirmité de leur minorité par les tests osseux. En 2012, les bénévoles ont soutenu près de 30 mineurs isolés dans leurs démarches administratives et juridiques pour permettre leur scolarisation et pour leur trouver un hébergement. Malgré les nombreuses interpellations des associations sur la situation des MIE, le Conseil général de l'Isère a maintenu sa position de rejet et s'est désengagé de sa mission. >>>

Mise en place d'un programme de promotion de la santé des migrants



Les bénévoles se sont investis dans le festival Migrant'scène et ont proposé au grand public débats, projections de films, expression artistique

### Des missions d'observations

» En 2010, et à la demande de la commission étrangers du Barreau de Lyon, Resovigi et le groupe local de Lyon ont lancé une campagne d'observation des audiences des juges des libertés et de la détention du tribunal de grande instance de Lyon. Après deux ans d'observation, les coordinateurs ont rendu visible leurs constats au moyen d'un rapport dûment constitué à partir d'une analyse statistique des audiences, des témoignages des bénévoles et des rapports de force entre les protagonistes.

### Des actions de sensibilisation à destination de plusieurs publics

Lors de la semaine de l'éducation contre le racisme, le groupe local d'Annonay a investi le milieu scolaire et d'autres lieux pour sensibiliser les personnes aux questions migratoires et aux droits des étrangers. Cette semaine s'est conclue par une journée de conférences avec des intervenants de qualité et des débats soutenus avec le public.

En 2012, les groupes locaux de Lyon, Grenoble, Valence et Romans ont travaillé d'arrache-pied pour organiser le festival Migrant'scène mêlant art

et débat public. Les événements organisés du 13 au 29 novembre 2012 ont une nouvelle fois rencontré un franc succès touchant un public plus large à travers l'expression artistique et la culture.

### Des partenariats multiples

Au-delà des associations de la sphère protestante, les équipes de La Cimade ont travaillé en partenariat avec le FORSEM, Médecins du Monde, SAMDARRA, le Secours Catholique, la Ligue des droits de l'Homme, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Réseau éducation sans frontières, RESOVIGI, CLASS, FNARS RA, FDSA, FIJIRA, CIDFF, le MAS, l'Amicale du Nid, ALS, Forum réfugiés, les PASS, le Barreau de Lyon...

« Droits communs : le droit au service du travail social » est un groupement d'intérêt économique de cinq associations : ALPIL, ARCAD, AVDL, UCLLAJ, La Cimade. Il a pour objectif d'être un lieu ressources sur les droits fondamentaux. ■



# Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse

**La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse est une frontière sud de la France, et de l'Europe. Tournée vers l'Afrique et regardant vers l'Est, elle constitue l'une des principales portes d'entrée pour les migrants. A travers leurs permanences, « régularisation » et asile, les équipiers reçoivent essentiellement des personnes originaires du Maghreb, Comores, Afrique de l'Ouest, Kurdistan, Russie, Tchétchénie et Balkans. Du fait des politiques restrictives et répressives des gouvernements européens, les parcours migratoires se sont modifiés. Sont aussi accueillis désormais des Pakistanais, Bengalais, Afghans, Mongols, des personnes issues des pays du Caucase, Syriens, Irakiens.**

Le cœur des activités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse reste les permanences « régularisation ». Elles sont assurées à Avignon (317 personnes dont 144 Marocains ; 35 nationalités dont 2 nouvelles : Camerounais et Ivoiriens) - à Nice, Cannes et Antibes dans le cadre du collectif le Comité de Vigilance des Alpes Maritimes (COVIAM) - à Aix-en-Provence depuis mars 2012, 2 fois par mois dans un centre social (22 personnes reçues) - et à Marseille (929 personnes reçues dont 513 pour la première fois). L'accueil dédié à l'asile occupe une place prépondérante à Nice où La Cimade assure une permanence spécifique, et à Marseille où elle est journalière avec un service de domiciliation (379 nouvelles demandes et une file active de 510 personnes en moyenne ; plus de 600 personnes sont accompagnées dans la procédure d'asile). A Avignon, 24 demandeurs d'asile ont été également suivis.

## Des accueils collectifs et conviviaux pour mettre en place une démarche d'hospitalité

Fruits de la rencontre de la souffrance des migrants et du sentiment d'impuissance des militants face aux lois et pratiques administratives, des accueils collectifs et conviviaux ont été mis en place. A Gap, les goûters solidaires sont l'occasion de sortir de l'isolement, de créer du lien, d'échanger sur les difficultés rencontrées, en un mot de construire l'hospitalité. A Marseille, un moment collectif introduit chaque permanence « régularisation ». Il a débouché, fin 2011, sur la création d'un groupe de parole « Confiance » qui s'oriente vers de nouvelles formes d'actions comme le « Cinémade » né au printemps 2012. Animé

## Des goûters solidaires sont organisés pour aider les migrants à sortir de leur isolement

par des migrants et des militants, il est l'occasion de débats de fond sur les réalités à transformer. Constitutifs d'un accueil de qualité des personnes étrangères, des cours d'apprentissage de la langue française sont dispensés à Aix, Gap et Marseille. Des journées d'autoformation et mutualisation des pratiques rassemblent des formateurs de plusieurs organisations sur 4 villes de la région. Dans 10 villes de la région, 26 intervenants Prison ont rencontré et accompagné 750 personnes dans l'accès à leurs droits. La Cimade assure une présence dans le local de rétention de Bastia en Corse.

## Une implication majeure dans les réseaux et collectifs

La plupart des engagements pris en région sont portés à travers des collectifs associatifs dans lesquels les équipes de La Cimade assurent, avec d'autres, l'animation. Ils sont généralement locaux comme le COVIAM – défense des droits et contestation des pratiques administratives), le comité de pilotage de la Plate-forme Asile Bouches-du-Rhône, Coordasso (coordination des associations de défense des droits des migrants) à Marseille, l'Homme au cœur de nos choix (pour des actions de conscientisation sur les migrations dans les milieux chrétiens), »



## Création de groupe de paroles entre migrants et militants autour des réalités à transformer

» le réseau Sanctuaire (pour développer des pratiques d'hospitalité), le Forum Social Mondial en Provence (altermondialisation), des collectifs Roms (mise en réseau, défense des droits, réquisitions et présence sur certains lieux de vie). D'autres sont de portée nationale comme les Amoureux au Ban à Avignon et Marseille (couples franco-étrangers), l'ANAFE à Nice et Marseille (zones d'attente), ou encore les Cercles de Silence dans 5 villes (Enfermement des étrangers). Celui de Marseille a rassemblé dans un petit livre, l'ensemble des tracts distribués chaque mois depuis 2007. La solidarité internationale s'est principalement manifestée à l'égard des Palestiniens qui représentent un engagement très ancien à Marseille. Il se traduit par la participation aux actions de Palestine 13, membre de l'AFPS, le relai de la campagne BDS, ainsi que la participation régulière à plusieurs émissions de radios locales.

## Des interventions multiples vers le grand public

Les équipes de La Cimade sont par ailleurs régulièrement sollicitées pour participer à des conférences, animations de débats après la projection d'un film, interventions dans des collèges/lycées/universités, et formations (à la législation, à l'action

non-violente pour résister aux racismes). Elles ont collaboré à plusieurs actions comme lors du Forum Social d'Aubagne, à l'occasion duquel les équipes ont conçu le « jeu de l'oie migrante » sur l'apport positif des migrants, ici et là-bas, et de nombreuses fois utilisés depuis.. ■

### PAROLES DU GROUPE CONFIANCE

“ Je viens parce que ce que je vis, je ne veux plus que d'autres le subissent.”

“ On peut réussir seul, mais c'est plus beau de réussir ensemble.”

“ Nous voulons dormir tranquille - nous voulons agir au grand jour - nous voulons enlever les chaînes.”





En 2012, la région Cimade Sud-Ouest compte onze groupes locaux répartis sur les deux régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées : Agen, Bayonne, Bordeaux, Landes et Pau pour l'une – Ariège, Cimade 65, Mazamet, Montauban et Toulouse pour l'autre. A noter que le groupe local d'Aurillac est rattaché à la Cimade Sud-Ouest depuis sa création en 2003.

Une grande partie de ces groupes a moins de dix ans d'existence (5 groupes créés depuis 2003 dont 3 depuis 2008). Ces antennes locales de La Cimade ont pu voir le jour grâce à la mobilisation de bénévoles toujours plus nombreux. Alors que la région Sud-Ouest comptait moins de 50 adhérents en 2001, ce sont 267 personnes qui, en 2012, ont adhéré à l'association au niveau régional.

**5 546** PERSONNES  
ACCUEILLIES

**2 300** PERSONNES AU FESTIVAL  
MIGRANT'SCÈNE

**54** MANIFESTATIONS  
SUR LA THÉMATIQUE  
DES MIGRATIONS

Les principaux motifs de venue en France sont les risques de persécution dans le pays d'origine, les violences faites aux femmes, les raisons familiales (conjoint, enfants, petits-enfants, concubins résidant en France ou de nationalité française) et les études.

Les nationalités d'origines sont très diverses (une centaine de nationalités différentes) mais sont issues majoritairement d'Afrique subsaharienne, d'Europe centrale et du Maghreb.

A noter que le groupe d'Agen reçoit majoritairement des personnes venant du Maroc et le groupe des Hautes-Pyrénées des personnes venant des pays de l'Est en majorité d'Arménie.

L'action principale fédérant les divers groupes de la région est l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères. En 2013, 5 546 personnes ont bénéficié des services de La Cimade dans le Sud-Ouest. Les autres actions fortes portées par les groupes sont l'organisation du festival Migrant'scène, la multiplication des manifestations de sensibilisation, les interventions en prison et en rétention.

L'année 2012 a été marquée par les attentes déçues de nombre de personnes reçues dans nos permanences suite au changement de majorité politique. Du coup, de nombreux groupes ont organisé des manifestations publiques sur la réforme indispensable de la législation sur les étrangers en s'inspirant des 40 propositions. La question de l'accueil des mineurs isolés étrangers a été particulièrement prégnante avec de plus en plus de situations de mineurs délaissés par les autorités. Enfin, la problématique de l'hébergement reste une difficulté majeure.

Les bénévoles reçoivent plus d'hommes que de femmes avec 56% d'hommes accompagnés. Les prin-

## La rencontre et la culture au service du témoignage

La treizième édition du festival s'est déroulée du 15 au 25 novembre 2012 à Agen, Aurillac, Blaye-les-Mines, Bordeaux, Lautrec, Mazamet, Montauban, Pau, Tarbes et Toulouse. En termes de fréquentation, le festival a attiré en 2012 plus de 2 300 personnes >>>





## De nombreuses attentes déçues suite au changement de gouvernement

» sur l'ensemble de la région, dont près de 1 000 sur la seule ville de Toulouse. Cette fréquentation représente près d'un quart de la fréquentation au niveau national.

En prise directe avec le terrain et les réalités vécues par les migrants et demandeurs d'asile en France, les bénévoles sont amenés à témoigner de ces situations en organisant des manifestations spécifiques ou en répondant favorablement à des sollicitations diverses. En 2011, dans la région Sud-Ouest, les militants de La Cimade ont parti-

cipé à 54 manifestations autour de la thématique des migrations soit plus d'une manifestation par semaine sur la région.

## Une présence active en milieu carcéral

Interventions en prison : 6 groupes assurent une intervention en milieu carcéral : Bayonne, Tarbes, Toulouse, Aurillac, Mont-de-Marsan et Bordeaux. La fréquence d'intervention varie en fonction des lieux et du nombre de bénévoles ou salariés habilités :

- Toulouse : Intervention d'une salariée du groupe local une demi-journée par semaine à la maison d'arrêt de Toulouse-Seysse.
- Bayonne : intervention d'une bénévole pendant les trois premiers mois de l'année. Par la suite, la plupart des détenus ont été transférés au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan.
- Mont-de-Marsan : intervention d'une bénévole sept demi journées pendant l'année.
- Pau : intervention de deux bénévoles en moyenne tous les jeudi après-midi lors des cinq premiers mois de l'année. Par la suite, le SPIP a indiqué qu'aucun retenu ne sollicitait de conseils.
- Aurillac : intervention d'une bénévole à la demande du SPIP. Pour 2011, trois interventions.
- Bordeaux : intervention de deux bénévoles une semaine sur deux.
- Tarbes : intervention de deux bénévoles une fois par mois à Lannemezan et de façon ponctuelle à Tarbes. ■

### Réseaux collectifs :

RESF, CTDSE, TEM PREF, REZO AVOCATS, ROMS





**la Cimade**  
L'humanité passe par l'autre

64 rue Clisson, 75013 Paris

Tél : 01.44.18.60.50 – Fax : 01.45.56.08.59

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)